

Formations **PROFESSIONNELLES** 2025



 **RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

La certification qualité a été délivrée au titre
de la ou des catégories d'actions suivantes :
ACTIONS DE FORMATION

Édito



Dans un monde en perpétuelle évolution, où les défis de la santé et du bien-être prennent une place prépondérante, l'institut de formation France Alzheimer se dresse comme un phare d'excellence et d'engagement.

Face à la pénurie des professionnels de santé et de l'accompagnement ainsi qu'au fort turn-over qui en découle, nous œuvrons à vos côtés pour valoriser vos équipes dédiées à ces prises en charge. La constance dans la qualité des soins et de l'accompagnement nécessite une stabilité et une expertise qui se construisent dans la durée. C'est là que réside l'importance cruciale de la formation continue. En investissant dans des compétences professionnelles, vous renforcez l'expertise, l'engagement et, par conséquent, la fidélisation de vos équipes.

Créé en 1991, L'Institut France Alzheimer a développé une expertise lui permettant de s'affirmer comme un acteur incontournable de la formation professionnelle continue dans le champ des maladies neuro-évolutives. Chaque programme, chaque atelier, chaque formation est conçu avec rigueur et fait l'objet d'une évaluation continue par un comité d'experts pluriprofessionnels du domaine de la santé et du social. Cette exigence nous permet de vous proposer des formations adaptées aux besoins spécifiques des personnes que vous accompagnez et d'assurer une qualité de leur prise en soins par les professionnels que nous formons.

Dans ce catalogue, vous découvrirez une palette diversifiée de formations, allant de l'approfondissement des connaissances sur la maladie d'Alzheimer et les maladies apparentées, à l'acquisition de compétences relationnelles essentielles. Nous sommes convaincus que c'est en unissant nos forces et en partageant nos savoirs que nous pourrons relever les défis de demain.

Ensemble, cultivons l'excellence, l'empathie et la compétence pour offrir un accompagnement toujours plus humain et adapté à ceux qui en ont besoin.

Joël Jaouen

Président de l'Union France Alzheimer
et maladies apparentées.

A black and white image of a handwritten signature, which appears to be 'Joël Jaouen', written in a cursive style.

Un institut de référence



1991
création de l'organisme
de formation



1 544
professionnels formés
en 2023



90
formateurs experts
dans leur domaine
d'intervention



99%
des participants
sont satisfaits*

Qui sommes-nous ?

L'institut de formation France Alzheimer est une référence dans le domaine de la maladie d'Alzheimer et des maladies apparentées.

Animés par des valeurs fortes : expertise, engagement, adaptabilité et éthique, nous œuvrons au quotidien pour répondre à **nos 5 objectifs** :

- **Optimiser la prise en soins.**
- **Entretenir la relation de confiance entre les professionnels et les familles.**
- **Favoriser le bien-être des professionnels et des personnes accompagnées.**
- **Changer de regard sur la maladie.**
- **Lutter à long terme contre la maladie et les maladies apparentées.**

Pour qui ?

Nos formations sont spécialement conçues pour répondre aux enjeux du quotidien des professionnels qui accompagnent les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée que ce soit à domicile, en établissement médico-social ou sanitaire.

Afin de répondre à un besoin croissant, l'Institut France Alzheimer a également développé une formation pour les professionnels, lesquels, sans être issus d'une filière soignante, sont en contact avec des personnes malades à travers leurs activités professionnelles.



EHPAD



**Services
à la
personne**



SSIAD



Hopital

* Donnée issue du rapport annuel d'évaluation 2023.

Les engagements de l'Institut



Expertise

Notre offre de formation est spécialisée dans l'accompagnement des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée et plus largement de personnes atteintes de troubles neuro-cognitifs.

Nos formations permettent d'interroger les pratiques professionnelles : 92% des professionnels formés estiment pouvoir mettre en application immédiate les acquis de la formation.



Équipe pédagogique

Notre équipe pédagogique est constituée de collaborateurs et de formateurs rigoureusement sélectionnés au regard de leurs compétences métiers et de leurs qualités d'animation pédagogique, indispensables au bon déroulé d'une formation.

Tous nos formateurs exercent une activité professionnelle en lien avec les personnes atteintes d'une maladie d'Alzheimer ou apparentée et ont développé une expertise sur les formations qu'ils animent.



Ingénierie de formation

Nos formations sont conçues pour répondre aux questionnements des professionnels qui souhaitent améliorer leurs pratiques auprès des personnes atteintes d'une maladie neuro-évolutive. Pour cela, l'Institut France Alzheimer assure une veille continue sur les recommandations issues des organismes de tutelles, et de la Haute Autorité de santé et des ARS notamment.

Elle s'appuie également sur le département Études & Recherche de l'association France Alzheimer et les référentiels métiers des professionnels du soin et de l'accompagnement pour assurer une mise à jour de ses formations au regard des actualités liées à la recherche mais aussi à l'évolution des métiers.



Qualité

L'Institut France Alzheimer, certifié Qualiopi, est ancré dans une démarche d'amélioration continue afin de garantir une qualité de service qui lui permet d'enregistrer un taux de satisfaction stagiaires de 99 % en 2023.

Gage de rigueur, l'Institut France Alzheimer a vu sa certification renouvelée sans aucune réserve par un organisme externe agréé en novembre 2024.



Pédagogie adaptée

Nos formations ont toutes été modélisées en réponse aux remontées du terrain. Elles s'appuient sur des outils techniques et pédagogiques tels que les échanges d'expériences, des mises en situation, des jeux de rôles et des méthodes démonstratives et interrogatives.

En cours de formation, nos intervenants adaptent si besoin leurs méthodes pédagogiques en fonction des profils des participants afin de faciliter leur apprentissage.



Handicap

Sensibilisé au sujet du handicap, L'Institut France Alzheimer mobilise son équipe et ses intervenants afin de favoriser l'accessibilité de ses formations à toute personne en situation de handicap.

Une question? Un besoin d'adaptation?

Contactez notre équipe : 01 42 97 99 80
formation@francealzheimer.org

Les modalités d'interventions



Dans nos locaux, à Paris ou en province

Inter-entreprises

Ce format rassemble autour d'une thématique, des participants issus de structures différentes.

Il est particulièrement adapté aux professionnels qui vont avoir une mission de référent au sein de leur structure sur un sujet précis (référent nutrition ou bientraitance par exemple) et devenir ainsi une personne ressource ayant développée une compétence particulière.

Les formations à destination des coordinateurs d'équipes/cadres de soins et des psychologues sont également adaptées à ce format car il permet le partage d'expériences et de méthodes de travail entre pairs.



Dans vos locaux

Intra-entreprise

Ce format est recommandé pour les établissements qui souhaitent développer une culture de soins commune au sein de leurs établissements et donc former un plus grand nombre de professionnels sur une même thématique.

En fonction des projets d'établissements, de service ou de formations individuelles, certains de nos clients vont ensuite proposer un approfondissement de la formation à des professionnels afin qu'ils puissent assurer une mission de référent auprès de leurs collègues.

Toutes nos formations peuvent être dispensées au sein de votre structure. Nous avons des formateurs présents sur l'ensemble des départements y compris sur les territoires d'outre-mer, afin de faciliter l'accès à la formation au plus grand nombre de professionnels.

Nous sommes en mesure d'ajuster les formations et de créer un parcours sur mesure. Nos équipes sont là pour vous aider à clarifier si besoin votre projet de formation en fonction de vos attentes.



Classe virtuelle

Ce format est idéal pour des stagiaires ne pouvant se déplacer pour des raisons géographiques ou de santé.

Nos formateurs sont tous formés aux outils interactifs et ont adapté leurs méthodes pédagogiques lorsque la thématique de la formation permet d'être tenu en distanciel.

Les demandes de formations en classe virtuelle sont étudiées avec vous, en fonction des thématiques qui vous intéressent et des conditions techniques qu'elle requiert pour son bon déroulement

Nos offres de formation en 6 thématiques

Les formations socles

Maîtriser les fondamentaux de la maladie d'Alzheimer et des maladies apparentées.....	14
Pour les non-professionnels de santé : connaître les fondamentaux de la maladie d'Alzheimer.....	15
Connaître les maladies apparentées et spécifier l'accompagnement.....	16

Les formations complètes

Accompagner en établissement.....	20
Accompagner à domicile.....	21
Accompagner en accueil de jour.....	22
Être accueillant familial de personnes atteintes d'une maladie d'Alzheimer ou apparentée.....	23

La formation des assistants de soins en gérontologie

Assistant de soins en gérontologie.....	26
---	----

Les formations de perfectionnement

Développer la relation avec les familles.....	30
Savoir-être et communication : l'approche corporelle.....	31
Mettre en place des activités et des ateliers d'animation : un soin à part entière.....	32
Repérer, prévenir et apaiser les troubles psycho-comportementaux.....	33
Répondre au refus de soin.....	34
Prévenir les chutes et aménager l'environnement.....	35

Accompagner les malades jeunes	36
Sexualité et vie intime des personnes malades.....	37
Accompagner à un stade sévère de la maladie	38
Accompagner la fin de vie.....	39
Suppléance à domicile : accompagner les personnes malades dans le cadre de prestations de longue durée.....	40
Mettre en place une démarche d'éthique appliquée	41
S'engager dans une démarche de bientraitance	42
NOUVEAUTÉ Trisomie 21 et maladie d'Alzheimer : comment accompagner les personnes ?	43
Du soin nutritionnel à l'alimentation plaisir.....	44
Accompagner la personne lors de la toilette : un soin relationnel	45
Mieux gérer son stress personnel et professionnel par la sophrologie	46

Les formations des cadres de soins

NOUVEAUTÉ Coordonner une unité spécifique ESA	50
Coordonner une unité spécifique PASA, UHR	51
Développer la coopération et la bienveillance grâce à la communication	52
Élaborer et suivre le projet d'accompagnement personnalisé.....	53
Contention mécanique : sécurité, réflexion, éthique.....	54
NOUVEAUTÉ Prévenir l'épuisement des aidants professionnels en relation d'aide	55
NOUVEAUTÉ Analyse des pratiques pour les psy APP	57

Les formations des psychologues

Animer un groupe de parole auprès des familles.....	62
Animer un atelier de groupe pour les personnes malades.....	63

Les modalités d'accès



INTER (présentiel et en classe virtuelle) :

Un recueil des besoins est réalisé sur le bulletin de pré-inscriptions (page 67).

Dans les 7 jours suivant la réception de votre demande, un(e) chargé(e) de formation vous adressera une confirmation de pré-inscription. Ce temps est nécessaire afin qu'il/elle puisse étudier votre demande et prendre attache auprès de vous afin de préciser si besoin certains points, avant de vous envoyer la confirmation de pré-inscription.

Délai d'accès à la formation :

Afin de respecter nos procédures internes, compter un délai d'environ 30 jours pour accéder à nos formations INTER.

INTRA (présentiel et en classe virtuelle) :

Un entretien vous sera proposé sous 72h afin de réaliser un recueil de vos besoins. À l'issue de cet entretien, vous recevrez un compte-rendu de l'entretien suivi d'une proposition de formation.

Vous aimeriez organiser une formation en INTRA mais vous n'avez pas assez de participants ? Il est possible de vous rapprocher d'autres structures locales afin de constituer un groupe de participants.

Délai d'accès à la formation :

Afin de respecter nos procédures internes, compter un délai d'environ 2 mois pour la réalisation d'une formation en INTRA.

Nombre de participants :

Minimum 5, maximum 14.

Ressource pédagogique :

Une ressource pédagogique est remise à chaque participant durant la formation.

Le processus de formation



Étape 1 : Recueil des besoins

Vous bénéficiez d'un accompagnement visant à recueillir vos attentes et besoins en matière de formation / développement de compétences.

Étape 2 : Proposition de formation

Vous recevez un compte-rendu du recueil des besoins suivi d'une proposition de formation visant à répondre à vos attentes.

Étape 3 : Offre de formation

3.1 : Offre sur mesure

Nous avons la possibilité d'adapter toutes nos formations « catalogue » en ajoutant des modules complémentaires spécifiques ou en créant un programme propre à vos besoins.

3.2 : Offre catalogue

Nos formations « catalogue » ont été pensées sur un format optimal avec un programme au plus près des besoins du terrain.

Étape 4 : Formation

Nos formations peuvent avoir lieu en INTER, en INTRA, en présentiel ou en classe virtuelle. Quelque soit le format, un formateur de qualité animera la session.

Étape 5 : Évaluation et satisfaction

Le formateur évalue l'atteinte des objectifs fixés par les participants. Nos formations font l'objet d'une évaluation à chaud et à froid par les participants.



Formations **Socles**

Les formations socles sur la maladie d'Alzheimer et les maladies apparentées ont pour vocation d'offrir une compréhension de base de la maladie, de ses symptômes, de son évolution et des approches thérapeutiques actuelles.

Elles sont essentielles pour tous les professionnels souhaitant mieux comprendre et accompagner les personnes atteintes de cette maladie ou d'une maladie apparentée.

Maîtriser les fondamentaux de la maladie d'Alzheimer et des maladies apparentées

Accompagner la personne atteinte de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée, à domicile ou en établissement.

2 jours / 14 heures

INTER

420 € net de taxe / participant.

Dates : 3 & 4 avril 2025

10 & 11 mars 2025

12 & 19 juin 2025

25 & 26 septembre 2025

27 & 28 novembre 2025 (Lyon)

INTRA

Tarifs et dates, nous contacter.

Public concerné

Tout professionnel intervenant auprès de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée, à domicile ou en établissement médico-social et sanitaire.

Prérequis

Aucun.

Qualification du formateur

Psychologue ou neuropsychologue.

Méthodes pédagogiques

Alternance d'exposés, questions-réponses, exercices, mise en situation et brainstormings (classe virtuelle).

Objectifs pédagogiques

- Utiliser des connaissances fondamentales et pratiques sur les maladies neuro-cognitives.
- Repérer ce que la maladie fait vivre à la personne malade afin d'ajuster son approche.
- Proposer des réponses appropriées aux demandes et expressions comportementales des personnes malades.
- Favoriser une relation de partenariat avec les proches.

Programme

La maladie d'Alzheimer et les maladies apparentées :

- Différences entre vieillissement normal et pathologique : processus des lésions cérébrales, épidémiologie, point sur les connaissances actuelles.
- Fonctions cognitives et leurs altérations dans l'évolution de la maladie.
- Maladies apparentées : dégénérescences fronto-temporales, la maladie à corps de Lewy, les atteintes vasculaires.

Les répercussions des troubles cognitifs et psycho-comportementaux sur le quotidien de la personne malade et son entourage :

- Troubles cognitifs vécus par la personne malade (dévalorisation, perte des repères identitaires, angoisses corporelles, régression psycho-affective).
- Évaluation des troubles psycho-comportementaux.
- Soins relationnels : communication verbale et non-verbale, importance du toucher et d'un environnement adapté.
- Processus de deuil et impact de la maladie sur les proches et leur relation à la personne malade.

Pour les non professionnels de santé : connaître les fondamentaux de la maladie d'Alzheimer

Acquérir un savoir-faire et un savoir-être spécifiques à l'accompagnement de la personne atteinte de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée.

2 jours / 14 heures

INTER

420 € net de taxe / participant.

Dates, nous contacter.

INTRA

Tarifs et dates, nous contacter.

Public concerné

Tout professionnel (hors professionnel de santé) susceptible d'intervenir auprès de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée.

Prérequis

Aucun.

Qualification du formateur

Psychologue ou neuropsychologue.

Méthodes pédagogiques

Alternance d'exposés, questions-réponses, exercices, mise en situation et brainstormings (classe virtuelle).

Objectifs pédagogiques

- Repérer les signes et symptômes liés à la pathologie et son évolution.
- Identifier les attentes et besoins de la personne.
- Proposer des réponses appropriées aux demandes et expressions comportementales des personnes malades.

Programme

La maladie d'Alzheimer et les maladies apparentées :

- Différences entre vieillissement normal et pathologique : processus des lésions cérébrales, épidémiologie, point sur les connaissances actuelles.
- Fonctions cognitives et leurs altérations dans l'évolution de la maladie.
- Maladies apparentées : dégénérescences fronto-temporales, la maladie à corps de Lewy, les atteintes vasculaires.

Les répercussions des troubles cognitifs et psycho-comportementaux sur le quotidien de la personne malade et son entourage :

- Troubles cognitifs vécus par la personne malade (dévalorisation, perte des repères identitaires, angoisses corporelles, régression psycho-affective).
- Évaluation des troubles psycho-comportementaux.
- Communication verbale et non-verbale.
- Utilisation de techniques d'approche ajustées à la personne malade.
- Utilisation de techniques de communication avec une personne désorientée.

Connaître les maladies apparentées et spécifier l'accompagnement

Comprendre et accompagner de manière adaptée une personne atteinte d'une maladie neuro-cognitive autre que la maladie d'Alzheimer, ainsi que ses proches aidants.

2 jours / 14 heures

INTER

420 € net de taxe / participant.

Dates : 21 & 21 mars 2025 (Lyon)
2 & 3 octobre 2025.

INTRA

Tarifs et dates, nous contacter.

Public concerné

Tout professionnel intervenant auprès de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée, à domicile ou en établissement médico-social et sanitaire.

Prérequis

Maîtriser les fondamentaux de la prise en soin d'une personne atteinte de la maladie d'Alzheimer.

Qualification du formateur

Psychologue ou neuropsychologue.

Méthodes pédagogiques

Alternance d'exposés, questions-réponses, exercices, mise en situation et brainstormings (classe virtuelle).

Objectifs pédagogiques

- Distinguer et identifier les signes et symptômes des maladies apparentées à la maladie d'Alzheimer : maladie à corps de Lewy, dégénérescences fronto-temporales, atteintes vasculaires.
- Repérer les besoins de la personne en mobilisant ses connaissances sur la maladie afin de l'accompagner dans les actes de la vie quotidienne.
- Identifier les particularités du vécu des proches aidants : écouter, conseiller, orienter.

Programme

Les maladies apparentées :

- Définition et classification des maladies neurocognitives.
- Épidémiologie, signes cliniques, et évolution des différentes maladies apparentées.

Les symptômes spécifiques de la maladie à corps de Lewy et les réponses adaptées.

Les symptômes spécifiques des dégénérescences fronto-temporales (DFT) :

- Forme comportementale.
- Formes langagières (démence sémantique, aphasia progressive primaire).
- Réponses adaptées à ces différentes formes.

L'accompagnement de la personne malade :

- Aide psychologique et accompagnement psychomoteur des personnes atteintes de la maladie à corps de Lewy.
- Régulation des troubles psycho-comportementaux des personnes atteintes de DFT.
- Prise en soin des troubles phasiques dans les variantes langagières des DFT.

L'accompagnement des familles, conjoints et enfants :

- Vécu psychique et difficultés des aidants familiaux liées aux particularités propres à chaque maladie.
- Ressources et dispositifs d'accompagnement existants.





Formations **Complètes**

Les formations complètes reposent sur des programmes structurés conçus pour fournir à l'ensemble des participants des connaissances théoriques, des compétences pratiques et des outils nécessaires pour développer et parfaire leurs aptitudes professionnelles.

Elles visent à former des individus capables de maîtriser le sujet de manière autonome et efficace, tout en leur offrant des ressources pour continuer à évoluer et à se perfectionner après la fin de la formation.

Accompagner en établissement

Prendre en soin et développer la relation, en établissement, avec une personne atteinte de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée.

5 jours / 35 heures

INTER

1050 € net de taxe / participant.

Dates, nous contacter.

INTRA

Tarifs et dates, nous contacter.

Public concerné

Tout professionnel intervenant auprès de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée, en établissement médico-social et sanitaire.

Prérequis

Aucun.

Qualification du formateur

Psychologue ou neuropsychologue (4 jours) et psychomotricien (1 jour).

Méthodes pédagogiques

Alternance d'exposés, questions-réponses, exercices, mise en situation et brainstormings (classe virtuelle).

Objectifs pédagogiques

- Utiliser des connaissances fondamentales et pratiques sur les maladies neuro-cognitives.
- Proposer des réponses appropriées aux demandes et expressions comportementales des personnes malades.
- Utiliser des techniques d'approches corporelles adaptées à l'accompagnement quotidien.
- Mettre en place des activités selon les capacités actuelles et les préférences de la personne.

Programme

La maladie d'Alzheimer et les maladies apparentées :

- Différences entre vieillissement normal et pathologique.
- Fonctions cognitives et leur altération dans l'évolution de la maladie.
- Maladies apparentées : dégénérescences fronto-temporales, maladie à corps de Lewy, atteintes vasculaires.

L'accompagnement quotidien des troubles cognitifs et psycho-comportementaux de la personne malade :

- Vécu des troubles neurocognitifs.
- Démarche d'analyse et de mise en sens des manifestations psycho-comportementales.
- Attitudes d'aides ajustées aux difficultés.
- Utilisation des projets de vie et de soins.

La médiation corporelle :

- Altération du schéma corporel chez la personne malade.
- Techniques de communication pour entrer en relation et apaiser les troubles du comportement.
- Soins de nursing comme soins relationnels.

L'animation et les activités adaptées :

- Montage d'un programme d'animation : conduire, évaluer et faire évoluer une activité.
- Panorama des activités : gym douce, chant, dessin, ateliers de mobilisation cognitive.

La relation avec les proches et les équipes :

- Bouleversements du fonctionnement familial.
- Comment aider les proches à trouver leur place dans l'établissement.
- Prévention de l'épuisement professionnel.
- Démarche de bientraitance.

Accompagner à domicile

Prendre en soin et développer la relation au quotidien avec une personne atteinte de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée, ses proches et les autres acteurs du domicile.

4 jours / 28 heures

INTER

840 € net de taxe / participant.

Dates, nous contacter.

INTRA

Tarifs et dates, nous contacter.

Public concerné

Tout professionnel intervenant auprès de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée, à domicile.

Prérequis

Aucun.

Qualification du formateur

Psychologue ou neuropsychologue (3 jours) et psychomotricien (1 jour).

Méthodes pédagogiques

Alternance d'exposés, questions-réponses, exercices, mise en situation et brainstormings (classe virtuelle).

Objectifs pédagogiques

- Utiliser des connaissances fondamentales et pratiques sur les maladies neuro-cognitives.
- Repérer ce que la maladie fait vivre à la personne malade afin d'ajuster son approche.
- Utiliser des techniques d'approches corporelles adaptées à l'accompagnement quotidien.
- Construire une relation de partenariat avec l'entourage familial.

Programme

La maladie d'Alzheimer et maladies apparentées :

- Différences entre vieillissement normal et pathologique.
- Fonctions cognitives et leur altération dans l'évolution de la maladie.

Maladies apparentées : dégénérescences fronto-temporales, maladie à corps de Lewy, les atteintes vasculaires.

L'ajustement de ses attitudes d'aide en fonction des difficultés de la personne malade :

- Vécu des troubles neurocognitifs.
- Évaluation des manifestations psycho-comportementales : apathie, agressivité, errance, inversion du rythme jour/nuite, etc.
- Attitudes d'aide ajustées aux difficultés de la personne au moment du lever, de la toilette, de l'habillage, du repas, etc.
- Soins de réhabilitation et d'accompagnement.

La médiation corporelle :

- Altération du schéma corporel chez la personne malade.
- Techniques corporelles pour entrer en relation et apaiser agitation et angoisse.
- Soins de nursing comme soins relationnels.

Les relations avec l'entourage familial, un partenariat à construire :

- Bouleversements occasionnés dans le fonctionnement familial.
- Place de l'intervenant à domicile auprès des proches.
- Réflexions sur la posture professionnelle, les limites du domicile, le travail en réseau et la prévention de l'épuisement professionnel.

Accompagner en accueil de jour

Accompagner les personnes atteintes de maladie d'Alzheimer ou maladie apparentée en accueil de jour et adapter des activités.

2 jours / 14 heures

INTER

420 € net de taxe / participant.

Dates : 4 & 5 avril 2024

INTRA

Tarifs et dates, nous contacter.

Public concerné

Professionnels intervenant auprès de personnes âgées atteintes de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée, en accueil de jour.

Prérequis

Aucun.

Qualification du formateur

Psychologue ou art-thérapeute.

Méthodes pédagogiques

Alternance d'exposés, questions-réponses, exercices et mise en situation.

Objectifs pédagogiques

- Repérer les conséquences de la maladie sur la personne malade afin d'ajuster son approche.
- Proposer des réponses appropriées aux demandes et expressions comportementales des personnes malades.
- Concevoir des activités en tenant compte des capacités actuelles et des préférences de la personne.

Programme

La compréhension de l'impact de la maladie sur la personne malade et les répercussions psycho-comportementales sur le quotidien :

- Conscience des troubles selon l'avancée de la maladie, dévalorisation et perte des repères identitaires, mouvements régressifs.
- Accompagnement dans les actes du quotidien.
- Démarche d'évaluation et de mise en sens des manifestations psycho-comportementales.

La communication pour savoir répondre face aux manifestations psycho-comportementales :

- Communication verbale, non-verbale, savoir-être et attitudes de soin.
- Adaptation de l'accompagnement et des soins en fonction des difficultés du malade.
- Activités occupationnelles.

L'adaptation de l'accompagnement selon les capacités de la personne :

- Aider à faire seul et soutenir l'indépendance, valoriser l'image de soi et améliorer l'estime de soi.
- Démarche de réhabilitation des activités de la vie quotidienne.
- Concepts de base : occuper, stimuler, soigner, animer.
- Diverses activités : cognitives, sociales, motrices, sensorielles, de la vie quotidienne, etc.

L'animation et les activités adaptées :

- Conduite d'animation : comprendre les retentissements des troubles cognitifs, méthodes pour éviter la mise en échec et l'infantilisation.
- Établir un projet global et évaluer une activité.
- Associer des partenaires (bénévoles, associations, familles, thérapeutes).

Être accueillant familial de personnes atteintes d'une maladie d'Alzheimer ou apparentée

Ajuster ses postures professionnelles aux besoins physiologiques, psychologiques et sociaux d'une personne atteinte d'une maladie neurocognitive hébergée en accueil familial.

2 jours / 14 heures

INTER

420 € net de taxe / participant.

Dates, nous contacter.

INTRA

Tarifs et dates, nous contacter.

Public concerné

Accueillants familiaux, accueillants familiaux thérapeutiques, etc.

Prérequis

Être titulaire d'un agrément du conseil départemental.

Qualification du formateur

Psychologue.

Méthodes pédagogiques

Alternance d'exposés, questions-réponses, exercices et mise en situation.

Objectifs pédagogiques

- Utiliser des connaissances fondamentales et pratiques sur les maladies neuro-cognitives.
- Adapter ses postures relationnelles et l'accompagnement dans les activités de la vie quotidienne (soins quotidiens, relation, activités, etc.).
- Proposer des réponses appropriées et apaisées aux manifestations comportementales des personnes malades.
- Être un interlocuteur rassurant auprès des familles et les impliquer dans le projet personnalisé.

Programme

Les données actuelles sur les principales maladies neurocognitives et leurs évolutions.

Les bases d'une communication verbale et non verbale adaptée aux besoins des personnes atteintes de troubles cognitifs.

Les fondamentaux de l'accompagnement au quotidien : l'aide au repas, aux soins d'hygiène, aux déplacements, aux transferts, etc.

L'aménagement de l'environnement, les aides techniques.

La gestion des comportements troublés et la gestion du stress.

Le travail en lien avec les professionnels de santé, sociaux, médico-sociaux et les activités thérapeutiques possibles.

Le positionnement des accueillants vis-à-vis des familles.



Formation des **Assistants de soins en gériatologie**

En partenariat avec le réseau GRETA Île-de-France, France Alzheimer vous propose une formation et un accompagnement complet pour les assistants de soins en gériatologie.

Dans le cadre du plan Alzheimer 2008-2012 la mesure 20 s'est donnée pour mission d'identifier et de professionnaliser une nouvelle fonction, celle d'assistant de soins en gériatologie.

L'assistant de soin en gériatologie (ASG) aide et soutien, à domicile ou en établissement, les personnes fragilisées par la maladie d'Alzheimer ou par une maladie apparentée ainsi que leur entourage dans les actes essentiels de la vie quotidienne en tenant compte de leurs besoins et de leur degré d'autonomie.

L'ASG intervient au sein d'une équipe pluridisciplinaire sous la responsabilité d'un professionnel paramédical ou d'un travailleur social.

Assistant de soins en gériatologie

20 jours / 140 heures

Formation uniquement disponible en présentiel.

INTER

1680 € net de taxe/participant.

Dates, nous contacter.

INTRA

Tarifs et dates, nous contacter.

Prérequis

Être titulaire du diplôme d'aide-soignant, d'aide médico-psychologique ou d'accompagnant éducatif et social.

Public concerné

Aide-soignant, aide médico-psychologique, accompagnant éducatif et social.

Qualification du formateur

Cette formation est réalisée par des professionnels de la formation continue et de la prise en soin gériatologique (soignants, cadres de santé, psycho-gériatologue, animateur en gériatologie, médecin gériatre).

Les intervenants de France Alzheimer et maladies apparentées et le réseau des Greta se répartissent pour moitié les contenus en fonction de leurs expertises.

Méthodes pédagogiques

Alternance d'exposés, questions-réponses, exercices et mise en situation.

Objectifs pédagogiques

- Maîtriser les fondamentaux de la maladie d'Alzheimer et des maladies apparentées.
- Concourir à l'élaboration et à la mise en œuvre du projet individualisé dans le respect de la personne.
- Aider et soutenir les personnes dans les actes de la vie quotidienne en tenant compte de leurs besoins et de leur degré d'autonomie.
- Réaliser des soins quotidiens en utilisant des techniques appropriées.
- Mettre en place des activités de stimulation sociale et cognitive en lien notamment avec les psychomotriciens, ergothérapeutes ou psychologues.
- Collaborer efficacement avec les aidants familiaux et leur apporter du soutien.

Modalités pédagogiques

- Un rythme de formation avec une alternance entre regroupements en formation et travaux d'intersession.
- Des modalités pédagogiques privilégiant l'ancrage de la formation dans l'analyse des situations de travail.
- Une évaluation à l'issue de chaque domaine de formation et la délivrance d'une attestation de formation à l'issue du parcours.
- Des groupes composés de 15 personnes maximum.

Programme

Des généralités sur la maladie d'Alzheimer et les maladies apparentées :

- Notions générales sur le système nerveux, la maladie d'Alzheimer et les maladies apparentées.
- Signes cognitifs / les signes psychologiques et comportementaux.
- Vécu des personnes malades.



L'accompagnement des personnes malades :

- Communication adaptée.
- Particularités de l'accompagnement d'une personne atteinte de la maladie d'Alzheimer.
- Accompagnement lors des différents moments de la journée, du lever au coucher.
- Troubles psycho-comportementaux.
- Sécurité et confort des personnes (les aides techniques et la domotique).
- Réhabilitation et stimulation par les activités à domicile ou en établissement.
- Cadre de la démarche / cadre général des activités.
- Évaluation des activités.
- Pharmacologie et circuit du médicament.
- Contention.
- Crise d'agitation, déambulation et fugue, refus de soin.
- Soins palliatifs et accompagnement en fin de vie.
- Accompagnement spécifique des malades jeunes.

L'accompagnement des familles :

- Importance du travail avec la famille.
- Aide aux aidants familiaux.

Le contexte de l'intervention :

- Droits de la personne / droits et devoirs du professionnel.
- Structures, services d'aide et prestations.
- Accompagnement à domicile et entrée en établissement.
- Démarche d'observation d'une situation par l'ASG.
- Techniques et outils d'évaluation courants.
- Surveillance des signes d'évolution.
- Travail en équipe pluri-professionnelle.
- Projet personnalisé.
- Repérage de maltraitance et promotion de la bientraitance.
- Importance de l'éthique : les principaux fondements.



Formations de **Perfectionnement**

Les formations de perfectionnement sur la maladie d'Alzheimer et les maladies apparentées sont conçues pour approfondir les connaissances des professionnels déjà familiarisés avec ces pathologies.

Elles visent à explorer des problématiques spécifiques de terrain nécessitant un approfondissement particulier.

Développer la relation avec les familles

Développer la dimension de partenariat dans les relations avec les familles.

2 jours / 14 heures

INTER

420 € net de taxe / participant.

Dates : 8 & 9 septembre 2025

29 & 30 septembre 2025 (Lyon)

20 & 21 mars 2025

23 & 24 octobre 2025

INTRA

Tarifs et dates, nous contacter.

Public concerné

Tout professionnel intervenant auprès de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée, à domicile ou en établissement médico-social et sanitaire.

Prérequis

Maîtriser les fondamentaux de la prise en soin d'une personne atteinte d'une maladie d'Alzheimer ou apparentée.

Qualification du formateur

Psychologue clinicien.

Méthodes pédagogiques

Alternance d'exposés, questions-réponses, exercices, mise en situation et brainstormings (classe virtuelle).

Objectifs pédagogiques

- Identifier les bouleversements occasionnés par la maladie sur la dynamique familiale.
- Identifier les besoins et les attentes de l'entourage familial vis-à-vis des professionnels.
- Identifier les bases d'une relation de confiance et de partenariat avec les proches.

Programme

La notion de proche aidant : définitions et sociologie des aidants.

Les différentes étapes psychologiques rencontrées par les proches.

Les bouleversements de la dynamique familiale et les comportements qui en découlent : impuissance, culpabilité, non-dits familiaux, rivalités, surinvestissement et/ou désinvestissement, abandon, etc.

Une posture juste avec les familles :

- Relation triangulaire personne malade/famille/équipe de professionnels.
- Attentes et besoins de la famille par rapport aux professionnels.

Une relation de confiance et de partenariat avec les familles :

- Outils de communication : empathie, écoute active, transmission d'information, etc.
- Dispositifs et structures de répit : formation des aidants, plateforme de répit, groupes de parole, etc.
- Participation à la vie de l'établissement ou du service.

Savoir-être et communication : l'approche corporelle

Développer ses compétences relationnelles dans la communication non-verbale et utiliser des techniques d'approche corporelle.

2 jours / 14 heures

Formation uniquement disponible en présentiel.

INTER

420 € net de taxe / participant.

Dates : 27 & 28 mars 2025

INTRA

Tarifs et dates, nous contacter.

Public concerné

Tout professionnel intervenant auprès de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée, à domicile ou en établissement médico-social et sanitaire.

Prérequis

Maîtriser les fondamentaux de la prise en soin d'une personne malade d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée.

Qualification du formateur

Psychomotricien.

Méthodes pédagogiques

Alternance d'exposés, questions-réponses, exercices et mise en situation.

Objectifs pédagogiques

- Utiliser des techniques d'approches corporelles adaptées à l'accompagnement quotidien.
- Utiliser des méthodes d'approches corporelles douces adaptées pour agir sur les manifestations psycho-comportementales.
- Mettre en pratique des ateliers d'expression corporelle à domicile ou en établissement.

Programme

Les enjeux de l'approche corporelle auprès d'une personne atteinte de troubles cognitifs majeurs :

- Vécu corporel de la personne malade et ses besoins spécifiques.
- Concept de schéma corporel, altération et conséquences.
- Définition et utilisation de l'approche corporelle : à quel moment, de quelle manière et avec quel objectif ?

Les techniques corporelles spécifiques et savoir-être :

- Approche corporelle dans les soins du quotidien : lever, habillage, déshabillage, toilette, repas, change, coucher, etc.
- Techniques spécifiques : portages, pressions enveloppantes, mobilisations.
- Méthodes douces pour agir sur l'inquiétude, l'anxiété, l'agitation : la respiration, le toucher relaxant du visage, des mains, des pieds, etc.

La mise en place des ateliers de mobilisation corporelle et de relaxation :

- Objectifs et animation de ces ateliers, à domicile ou en établissement.
- Expérimentation d'un atelier de gymnastique douce et d'automassage.

Se détendre pour mieux aborder la relation avec la personne malade :

- Intérêts et objectifs de la relaxation pour les professionnels (disponibilité, gestion des émotions et des symptômes de la personne malade).
- Pratique d'exercices de relaxation.

Mettre en place des activités et des ateliers d'animation : un soin à part entière

Construire et animer des activités adaptées dans le cadre d'un projet d'animation, mais aussi animer les actes de la vie quotidienne ajustés aux capacités des personnes malades d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée.

4 jours / 28 heures

INTER

840 € net de taxe / participant.

Dates : 13 & 14 mars et 3 & 4 avril 2025
9 & 10 octobre et 13 & 14 novembre 2025
(Lyon)

INTRA

Tarifs et dates, nous contacter.

Public concerné

Tout professionnel intervenant auprès de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée, à domicile ou en établissement médico-social et sanitaire.

Prérequis

Maîtriser les fondamentaux de la prise en soin d'une personne atteinte d'une maladie d'Alzheimer ou apparentée.

Qualification du formateur

Psychologue et animateur ou autres professionnels formés avec une expérience clinique dans ce domaine.

Méthodes pédagogiques

Alternance d'exposés, questions-réponses, exercices et mise en situation.

Objectifs pédagogiques

- Pratiquer l'animation, ses objectifs, ses contenus et son potentiel en tant que soin.
- Concevoir des activités en tenant compte des capacités actuelles et des préférences de la personne.
- Utiliser des techniques d'élaboration et d'évaluation d'ateliers.
- Élaborer un projet d'animation global d'animation.

Programme

Les enjeux de l'animation auprès de personnes malades d'Alzheimer :

- Articulation des concepts de base : occuper, animer, stimuler, soigner.
- Animation en réponse aux besoins psychologiques, relationnels et socio-culturels.
- Retentissements des ateliers d'animation sur les troubles du comportement et sur l'estime de soi.

Les différents types d'intervention :

- Réflexion autour de l'animation au quotidien et de l'animation « atelier ».
- Animations mobilisant les capacités des personnes malades : ateliers de mobilisation cognitive, motricité, culinaires, chants, peinture, etc.

Les techniques d'élaboration et d'évaluation d'ateliers :

- Relation au cœur de l'animation : la communication verbale et non verbale.
- Acquisition des techniques d'animation et d'évaluation sous forme de travail pratique (création de fiches et de matériel d'évaluation).

Le cadre des ateliers au sein du projet d'établissement :

- Cadre de l'atelier et les limites de l'animation de groupe.
- Place de l'animation dans l'établissement : élaboration d'un projet d'animation global.
- Partenaires : soignants, familles, bénévoles, partenaires extérieurs.

Repérer, prévenir et apaiser les troubles psycho-comportementaux

Acquérir des outils pratiques et de savoir-être pour prévenir, faire face et accompagner les manifestations et troubles psycho-comportementaux des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée, à domicile ou en établissement.

2 jours / 14 heures

INTER

420 € net de taxe / participant.

Dates : 18 & 19 septembre 2025

INTRA

Tarifs et dates, nous contacter.

Public concerné

Tout professionnel intervenant auprès de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée, à domicile ou en établissement médico-social et sanitaire.

Prérequis

Maîtriser les fondamentaux de la prise en soin d'une personne malade d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée.

Qualification du formateur

Psychologue ou neuropsychologue.

Méthodes pédagogiques

Alternance d'exposés, questions-réponses, exercices et mise en situation.

Objectifs pédagogiques

- Repérer et distinguer les troubles cognitifs, psycho-affectifs et comportementaux.
- Analyser et donner du sens aux manifestations psycho-comportementales.
- Proposer un accompagnement adapté et individualisé des personnes présentant des troubles psycho-comportementaux.
- Apaiser les troubles psycho-comportementaux dans une démarche de soin commune en équipe pluridisciplinaire et en lien avec l'entourage proche.

Programme

Un rappel sur l'impact de la maladie et des troubles cognitifs sur la personne selon le stade de la maladie : dévalorisation, perte des repères identitaires, angoisses corporelles, régression psycho-affective.

La communication et le mode d'expression psycho-comportementale.

De l'apathie à l'agressivité : définitions et compréhension des différents troubles psycho-affectifs et comportementaux des personnes malades.

La démarche d'évaluation en 5 étapes et la « mise en sens » des différents troubles psycho-comportementaux :

- Analyse du trouble du comportement et recherche de facteurs déclencheurs.
- Propositions de réponses adaptées et suivi de ces propositions dans l'accompagnement.

Le savoir-faire et le savoir-être ajustés aux capacités et besoins de la personne malade.

Les différents niveaux de réponses (prévention, actions sur l'environnement, l'organisation, le relationnel) et les différentes stratégies et techniques à disposition.

Le travail de concertation pluridisciplinaire : démarche de soins commune, principes et débat éthiques.

L'implication de l'entourage familial et intégration comme partenaire de soin.

Répondre au refus de soin

Apporter des réponses adaptées aux situations de refus de soin grâce à une réflexion collégiale intégrant professionnels et membres de la famille.

2 jours / 14 heures

INTER

420 € net de taxe / participant.

Dates : 22 & 23 septembre 2025

INTRA

Tarifs et dates, nous contacter.

Public concerné

Tout professionnel intervenant auprès de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée, à domicile ou en établissement médico-social et sanitaire.

Prérequis

Maîtriser les fondamentaux de la prise en soin d'une personne atteinte d'une maladie d'Alzheimer ou apparentée.

Qualification du formateur

Psychologue ou neuropsychologue.

Méthodes pédagogiques

Alternance d'exposés, questions-réponses, exercices et mise en situation.

Objectifs pédagogiques

- Mener une démarche d'analyse d'une situation de refus de soin et recherche des facteurs déclenchants.
- Mettre en place une approche spécifique lors de refus de soin en utilisant des techniques de communication appropriées.
- Participer aux processus décisionnels face à une situation de refus de soin en se référant au cadre législatif et à la dimension éthique.
- Guider et associer les proches aidants dans le choix des attitudes les plus adéquates à tenir, concernant l'adaptation de l'environnement et de la prise en soin.

Programme

Un rappel sur la maladie d'Alzheimer, les maladies apparentées et les troubles psycho-comportementaux.

La démarche d'analyse de la situation de refus de soin :

- Différentes expressions du refus, repérage des éléments du contexte et des conséquences pour la personne malade et les aidants.
- Analyse multifactorielle des causes possibles.
- Outils d'analyse existants ou à développer.
- Formulation d'hypothèses.

La décision collégiale face à une situation de refus de soin :

- Aspects législatifs et éthiques (consentement, directives anticipées, etc.).
- Réflexion pluridisciplinaire afin d'apporter une réponse adaptée à la situation auprès de la personne malade et des aidants.
- Mise en œuvre des propositions possibles : approches non médicamenteuses, adaptation de l'environnement, techniques spécifiques, soin relationnel, empathie et communication non-verbale.

Le professionnel face au refus de soin :

- Ressentis et mise à l'épreuve du positionnement soignant.
- Communication avec les proches aidants : écouter, conseiller, soutenir.
- Travail en réseau : les différents dispositifs existants.

Prévenir les chutes et aménager l'environnement

Mettre en place des actions de prévention des chutes et d'aménagement de l'environnement, dans le cadre de l'accompagnement d'une personne présentant une maladie d'Alzheimer ou une maladie apparentée.

2 jours / 14 heures

INTER

420 € net de taxe / participant.

Dates, nous contacter.

INTRA

Tarifs et dates, nous contacter.

Public concerné

Tout professionnel intervenant auprès de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée, à domicile ou en établissement médico-social et sanitaire.

Prérequis

Maîtriser les fondamentaux de la prise en soin d'une personne atteinte de la maladie d'Alzheimer.

Qualification du formateur

Ergothérapeute ou psychomotricien ayant une expérience dans ce domaine spécifique..

Méthodes pédagogiques

Alternance d'exposés, questions-réponses, exercices et mise en situation.

Objectifs pédagogiques

- Prendre conscience des différents enjeux et conséquences de la chute.
- Mettre en place des actions de prévention de la chute.
- Choisir et utiliser les aides techniques appropriées.
- Écouter, conseiller et soutenir les proches aidants.

Programme

Les enjeux de la chute.

Les conséquences de la chute :

- Conséquences physiques.
- Conséquences psychologiques.

L'évaluation du risque :

- Causes intrinsèques.
- Causes extrinsèques.
- Environnement.

Les actions de prévention :

- Activités de la vie quotidienne.
- Exemple d'ateliers mis en place.

Les propositions de modification de l'environnement :

- Différentes pièces de la maison.
- Aides techniques existantes.

L'accompagnement des familles :

- Écouter, orienter et conseiller les familles.
- Pistes de financements.

Accompagner les malades jeunes

Proposer un accompagnement spécifique à la personne jeune, atteinte de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée, en tenant compte de son environnement familial, social et professionnel.

2 jours / 14 heures

INTER

420 € net de taxe / participant.

Dates : 28 & 29 avril 2025

INTRA

Tarifs et dates, nous contacter.

Public concerné

Tout professionnel intervenant auprès de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée, à domicile ou en établissement médico-social et sanitaire.

Prérequis

Maîtriser les fondamentaux de la prise en soin d'une personne atteinte d'une maladie d'Alzheimer ou apparentée.

Qualification du formateur

Psychologue ou neuropsychologue spécialisé dans l'accompagnement des malades jeunes.

Méthodes pédagogiques

Alternance d'exposés, questions-réponses, exercices, mise en situation et brainstormings (classe virtuelle).

Objectifs pédagogiques

- Identifier les répercussions spécifiques de la maladie chez le sujet jeune dans les différentes dimensions de sa vie : familiale, sociale, professionnelle, etc.
- Intégrer la personne malade en tant qu'acteur dans son environnement et inclure les proches dans cette dynamique.
- Accompagner la personne malade dans la conception et la mise en œuvre d'un projet de vie adapté, à domicile ou en établissement.

Programme

Les particularités de la maladie chez les personnes jeunes : spécificités neuropsychologiques et psychologiques.

La personne malade jeune dans son environnement social, familial et professionnel :

- Représentations actuelles de la maladie.
- Place sociale des personnes malades jeunes : travail et vie sociale, autonomie et permis de conduire (aspects sociaux et juridiques).
- Questions particulières liées aux étapes de vie sur le plan intime et identitaire : le couple et la sexualité, la parentalité.

La relation d'aide auprès des personnes malades jeunes et de leur entourage :

- Implication et ressenti du professionnel (projections, transfert, contre-transfert, identification).
- Soutien de l'autonomie de décision et de la position d'acteur de la personne malade : projet de vie, mandat de protection future, directives anticipées, personne de confiance.
- Approche systémique du couple, de la famille comme unité de vie et soutien de la place de chacun.

Les modalités d'accompagnement :

- Rappel sur les modalités d'accompagnement existantes.
- Innovation et réflexion à partir d'expériences de terrain : projet de vie de couple, de famille, groupes de paroles, activités théâtrales, séjours vacances adaptés, etc.

Sexualité et vie intime des personnes malades

Prendre en compte les besoins d'intimité et de sexualité des personnes malades d'Alzheimer ou de troubles apparentés dans leur quotidien.

2 jours / 14 heures

INTER

420 € net de taxe / participant.

Dates : 11 & 12 septembre 2025

INTRA

Tarifs et dates, nous contacter.

Public concerné

Tout professionnel intervenant auprès de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée, à domicile ou en établissement médico-social et sanitaire.

Prérequis

Maîtriser les fondamentaux de la prise en soin d'une personne atteinte d'une maladie d'Alzheimer ou apparentée.

Qualification du formateur

Psychologue.

Méthodes pédagogiques

Alternance d'exposés, questions-réponses, exercices, mise en situation et brainstormings (classe virtuelle).

Objectifs pédagogiques

- Repérer les multiples manifestations de la sexualité.
- Identifier et comprendre les expressions et comportements sexuels provoqués par la maladie.
- Proposer des réponses appropriées afin d'aider les aidants familiaux, les personnes atteintes et les professionnels de santé.

Programme

L'intimité et la sexualité dans le cadre d'un vieillissement normal :

- Aspects physiologiques de la sexualité.
- Les différentes dimensions de la sexualité.
- Couple d'hier et d'aujourd'hui.

Les répercussions des troubles cognitifs dans la vie intime et sur la sexualité :

- Modifications dans l'expression du désir sexuel.
- Impact de la maladie sur le couple et sa vie intime : le vécu du conjoint et de l'entourage familial.

Le positionnement du professionnel de santé :

- Prise en compte et reconnaissance des manifestations de la sexualité chez la personne accompagnée.
- Réponses à ses besoins d'intimité sur son lieu de vie.

Accompagner à un stade sévère de la maladie

Préserver la qualité de vie de la personne atteinte de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée à un stade sévère, grâce à son projet d'accompagnement basé sur ses attentes et ses besoins physiques, psychologiques et affectifs.

3 jours / 21 heures

INTER

630 € net de taxe / participant.

Dates, nous contacter.

INTRA

Tarifs et dates, nous contacter.

Public concerné

Tout professionnel intervenant auprès de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée, à domicile ou en établissement médico-social et sanitaire.

Prérequis

Maîtriser les fondamentaux de la prise en soin d'une personne atteinte d'une maladie d'Alzheimer ou apparentée.

Qualification du formateur

Psychologue spécialisé ou neuropsychologue (2 jours), psychomotricien (1 jour).

Méthodes pédagogiques

Alternance d'exposés, questions-réponses, exercices et mise en situation.

Objectifs pédagogiques

- Identifier les besoins spécifiques des personnes malades à un stade sévère.
- Utiliser des outils de communication et de savoir-être pour maintenir une relation de qualité avec la personne malade à un stade sévère : l'approche non-verbale et corporelle.
- Favoriser la relation entre personne malade, professionnel et famille et préparer les proches à l'évolution ultime de la maladie.

Programme

Le stade évolué de la maladie :

- Analyse des représentations de la maladie à un stade sévère.
- Troubles cognitifs et psycho-comportementaux.
- Vécu de la maladie par la personne malade.

La prise en compte de la dimension juridique et éthique :

- Consentement aux soins et refus de soins.
- Prise de décision concernant une personne vulnérable : les directives anticipées, la personne de confiance, la décision collégiale, les principes éthiques.

L'anticipation des conséquences de ces troubles sur les activités de la vie quotidienne (soins d'hygiène, habillage, repas, vie sociale et culturelle) :

- Articulation des concepts de base : accompagner, stimuler, prendre soin.
- Mise en avant des capacités conservées de la personne sur le plan cognitif, affectif et physique.
- Attitude soignante face au désintérêt, à la prostration, aux troubles alimentaires, au syndrome de glissement.

Les différentes techniques d'accompagnement :

- Place de la relation dans le soin.
- Techniques corporelles comme moyen d'entrer en relation et d'apaiser agitation et angoisse.
- Différentes approches sensorielles et relationnelles.

Les relations entre personne malade, famille et professionnels :

- Clarification du rôle de chacun pour une meilleure participation des proches.
- Lien entre l'histoire de vie, le projet personnalisé, la fin de vie.

Accompagner la fin de vie

Préserver la qualité de vie d'une personne malade en fin de vie, à domicile ou en établissement, en tenant compte des spécificités propres à l'évolution terminale de la maladie d'Alzheimer ou d'une forme apparentée, pour elle et pour ses proches.

2 jours / 14 heures

INTER

420 € net de taxe / participant.

Dates, nous contacter.

INTRA

Tarifs et dates, nous contacter.

Public concerné

Tout professionnel intervenant auprès de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée, à domicile ou en établissement médico-social et sanitaire.

Prérequis

Aucun.

Qualification du formateur

Psychologue spécialisé.

Méthodes pédagogiques

Alternance d'exposés, questions-réponses, exercices, mise en situation et brainstormings (classe virtuelle).

Objectifs pédagogiques

- Adapter la prise en soin aux besoins de la personne en fin de vie en intégrant les principes de base de la démarche palliative.
- Se positionner en équipe pluriprofessionnelle et participer au processus de décision collégiale en se référant à la dimension juridique et éthique.
- Identifier ses limites face à la souffrance et la mort de la personne malade, repérer les moyens de se ressourcer.
- Écouter, soutenir et accompagner les aidants dans le processus de deuil en cours.

Programme

La prise en soin de la personne en fin de vie :

- Symptômes spécifiques à l'évolution terminale de la maladie.
- Attitude soignante et les soins privilégiant le confort et la qualité de vie de la personne.
- Soins relationnels avec une personne non-communicante, toucher et qualité de présence dans le contact.

Le positionnement dans la démarche palliative :

- Principes de base de la démarche palliative : phase palliative et terminale.
- Dimension éthique et réflexion bénéfice-risque, les évolutions de la loi Claeys-Léonetti.
- Se confronter à ses propres représentations de la mort, à la réalité du mourir et de la mort.
- Démarche participative et collégiale.
- Vécu émotionnel des soignants (sentiment d'impuissance, de culpabilité, d'abandon) et gestion du stress.

Les processus de deuil :

- Étapes du deuil, les deuils pathologiques.

Accompagnement des familles :

- Difficultés des familles dans ces situations palliatives, le pré-deuil et le deuil anticipé.
- Attitudes et positionnement soignants : quoi dire, quoi faire, ou comment être.

Suppléance à domicile : accompagner les personnes malades dans le cadre de prestations de longue durée

Ajuster ses postures professionnelles aux besoins physiologiques, psychologiques et sociaux d'une personne atteinte de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée recourant à la suppléance à domicile.

2 jours / 14 heures

INTER

420 € net de taxe / participant.

Dates, nous contacter.

INTRA

Tarifs et dates, nous contacter.

Public concerné

Intervenants du domicile concernés par les répités de longue durée (24h/24).

Prérequis

Etre employé d'un service autorisé par la DGCS dans le cadre de l'expérimentation de dérogation à la législation du travail (article 53 loi Essoc).

Qualification du formateur

Psychologue ou neuropsychologue.

Méthodes pédagogiques

Alternance d'exposés, questions-réponses, exercices, mise en situation et brainstormings (classe virtuelle).

Objectifs pédagogiques

- Repérer les signes et symptômes liés à la maladie et son évolution.
- Adapter ses postures relationnelles et l'accompagnement dans les activités de la vie quotidienne (soins quotidiens, relation, activités, etc.).
- Proposer des réponses appropriées et apaisées aux manifestations comportementales des personnes malades.

Programme

La maladie d'Alzheimer et les maladies apparentées.

Les différents troubles cognitifs.

L'impact de la maladie sur le vécu de la personne malade : les besoins psycho-affectifs.

Les spécificités de la communication avec les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée.

Les postures relationnelles et gestes d'accompagnement du quotidien.

La perception de la qualité de sa relation avec la personne malade pour désamorcer les situations de tension émergentes.

Les troubles psycho-comportementaux : mise en sens et réponses possibles.

L'altération du schéma corporel et de l'enveloppe corporelle.

Techniques pour apaiser l'agitation et l'angoisse à appliquer au quotidien.

Mettre en place une démarche d'éthique appliquée

Prendre en compte les dilemmes éthiques de l'accompagnement et disposer d'éléments de réflexion individuels et/ou collectifs.

2 jours / 14 heures

INTER

420 € net de taxe / participant.

Dates, nous contacter.

INTRA

Tarifs et dates, nous contacter.

Public concerné

Tout professionnel intervenant auprès de personnes âgées atteintes de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée, à domicile ou en établissement.

Tout professionnel portant intérêt au questionnement éthique inhérent à la pratique d'accompagnement et de soin.

Prérequis

Aucun.

Qualification du formateur

Psychologue.

Méthodes pédagogiques

Alternance d'exposés, questions-réponses, exercices, mise en situation et brainstormings (classe virtuelle).

Objectifs pédagogiques

- Utiliser les concepts clés de la démarche éthique.
- Intégrer une méthode de réflexion sur les questions éthiques dans une situation complexe d'accompagnement et de soin.
- Contribuer à une démarche de problématisation et de réflexion en équipe pluridisciplinaire.

Programme

La dimension éthique : les champs et les différentes approches :

- Visée éthique : des décisions et un accompagnement juste.

Les principes et valeurs éthiques en jeu dans l'accompagnement des personnes atteintes de maladies neuro dégénératives :

- Tension éthique : définition.
- Principes et valeurs en tension : autonomie, responsabilité, bienfaisance, non malfaisance, liberté, justice, dignité, etc.

L'élaboration de la réflexion éthique en équipe :

- Construction d'un canevas de réflexion de groupe.
- Principes de fonctionnement du groupe de réflexion éthique.
- Réflexion éthique dans la construction du projet de soin et du projet d'accompagnement personnalisé.

Les situations de tension éthique rencontrées dans l'accompagnement des personnes atteintes de maladies neuro dégénératives et de leurs proches

- Accompagnement de la fin de vie.
- Déambulation et les risques d'errance : la liberté d'aller et venir.
- Risques de mise en danger : la question de la contention.
- Question de la sexualité.
- Conduite automobile et gestion financière.
- Limites de la vie à domicile et le choix du lieu de vie : la question du consentement.

La place de la famille et des proches dans la réflexion et les prises de décision.

S'engager dans une démarche de bientraitance

Mener une réflexion sur la spécificité des pratiques professionnelles dans l'accompagnement de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée et donc vulnérables.

2 jours / 14 heures

INTER

420 € net de taxe / participant.

Dates, nous contacter.

INTRA

Tarifs et dates, nous contacter.

Public concerné

Tout professionnel intervenant auprès de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée, à domicile ou en établissement médico-social et sanitaire.

Prérequis

Maîtriser les fondamentaux de la prise en soin d'une personne atteinte d'une maladie d'Alzheimer ou apparentée.

Qualification du formateur

Psychologue.

Méthodes pédagogiques

Alternance d'exposés, questions-réponses, exercices, mise en situation et brainstormings (classe virtuelle).

Objectifs pédagogiques

- Mesurer les difficultés liées à l'âge et à la maladie neurocognitive en termes de vulnérabilité.
- Identifier les piliers de la bientraitance et les intégrer dans son cadre/sa pratique professionnelle.
- Identifier les situations à risque de maltraitance et établir des stratégies de prévention.
- S'engager dans une réflexion collégiale sur les pratiques au quotidien.

Programme

La clinique propre aux personnes atteintes d'une maladie neurocognitive :

- Difficultés liées à l'avancée en âge et à la vulnérabilité.
- Impact de la maladie sur le vécu de la personne malade et de ses aidants.

La bientraitance auprès des différents acteurs de l'accompagnement :

- Concept de bientraitance et ses fondamentaux (dignité, respect, posture soignante, relation d'aide, bienveillance, etc.).
- Guides et repères (les besoins fondamentaux, les chartes, les recommandations de bonnes pratiques professionnelles, référentiels qualité, etc.).
- Ajustement des attitudes d'aide en fonction des difficultés de la personne accompagnée.
- Souffrance des aidants (familiaux, professionnels).

La définition de la maltraitance et la prise de conscience des comportements maltraitants :

- Causes et facteurs de risque de maltraitance dans ses différentes dimensions.
- Réalité sur le terrain et les comportements au quotidien pouvant être ressentis comme maltraitants.
- Repérer les personnes en danger et aider les personnes en difficulté (maltraitées et maltraitantes).

Le cadre juridique :

- Législation et réglementation.
- Savoir quoi faire en cas de maltraitance avérée, et respecter les étapes d'un signalement.

Le travail en équipe pluridisciplinaire et l'engagement dans une réflexion éthique et collégiale.

Trisomie 21 et maladie d'Alzheimer : comment accompagner les personnes ?

Adapter sa posture et les modalités de son accompagnement à domicile ou en établissement, auprès d'une personne en situation de handicap, vieillissante et atteinte de la maladie d'Alzheimer.

2 jours / 14 heures

INTER

420 € net de taxe / participant.

Dates : 17 & 18 avril 2025

INTRA

Tarifs et dates, nous contacter.

Public concerné

Cette formation est ouverte aux professionnels médicaux et non médicaux concernés par l'avancée en âge des personnes avec déficience intellectuelle et/ou maladie d'Alzheimer

Prérequis

Aucun.

Qualification du formateur

Médecin spécialisé et psychologue ou neuropsychologue.

Méthodes pédagogiques

Alternance d'exposés, questions-réponses, exercices, mise en situation et brainstormings (classe virtuelle).

Objectifs pédagogiques

- Mieux connaître les mécanismes à l'œuvre dans la maladie d'Alzheimer.
- Éviter les pièges diagnostics et appréhender les pistes thérapeutiques.
- S'approprier les modalités d'accompagnement des personnes déficientes intellectuelles et présentant une maladie d'Alzheimer.

Programme

Jour 1 matin : Intervention T21 France

- Les caractéristiques de la trisomie 21.
- Les signes de la déficience intellectuelle.
- L'avancée en âge chez les personnes avec déficience intellectuelle.
- Le diagnostic différentiel.
- Rôle des environnements : le travail en partenariat avec les familles.
- Évaluer et comprendre les personnes.
- Adapter sa pratique professionnelle.
- Bilan intermédiaire.

Jour 2 matin : Intervention France Alzheimer

- Recueil des attentes.
- Représentations sociales du vieillissement.
- Les fonctions cognitives.
- Les maladies dégénératives.
- Les troubles cognitifs vécus par la personne malade.
- Evaluation des troubles psycho comportementaux.
- Le soin relationnel : communication verbale et non verbale.
- Le processus de deuil et impact de la maladie sur les proches et la relation avec le malade.

Du soin nutritionnel à l'alimentation plaisir, accompagner la personne au cours de la maladie

Mettre en place une alimentation et des conditions de repas adaptées aux difficultés et besoins des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée pour maintenir un bon état nutritionnel avec satisfaction et plaisir, à domicile ou en établissement.

2 jours / 14 heures

INTER

420 € net de taxe / participant.

Dates : 8 & 9 septembre 2025

INTRA

Tarifs et dates, nous contacter.

Public concerné

Tout professionnel intervenant auprès de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée, à domicile ou en établissement médico-social et sanitaire.

Prérequis

Aucun.

Qualification du formateur

Diététicienne nutritionniste.

Méthodes pédagogiques

Alternance d'exposés, questions-réponses, exercices, mise en situation et brainstormings (classe virtuelle).

Objectifs pédagogiques

- Identifier l'importance et les singularités de l'alimentation pour chaque personne.
- Mesurer les liens des apports alimentaires avec la santé, le vieillissement et l'évolution de la maladie d'Alzheimer.
- Identifier les besoins et les risques nutritionnels (déshydratation, dénutrition).
- Organiser concrètement une alimentation adaptée au cas par cas.

Programme

La place et les enjeux de l'alimentation au quotidien :

- Aspects psychosociaux affectifs, culturels et générationnels.
- Représentations du « bien-manger ».

L'impact du vieillissement et de la maladie :

- Sur le corps.
- Sur les repas.

Les principes d'une alimentation adaptée aux besoins des personnes malades :

- Recommandations nutritionnelles à la pratique quotidienne.

Les risques liés à une alimentation insatisfaisante – quantitativement ou qualitativement.

La prévention de la dénutrition protéino-énergétique et de la déshydratation :

- Explication des situations problématiques et comment s'y adapter.

L'alimentation en pratique : du "soin nutritionnel" au plaisir :

- Quels moyens ?
- Quelles ressources ?
- Des astuces.

Accompagner la personne lors de la toilette : un soin relationnel

S'adapter aux problématiques de la personne malade au moment de la toilette.

2 jours / 14 heures

INTER

420 € net de taxe / participant.

Dates, nous contacter.

INTRA

Tarifs et dates, nous contacter.

Public concerné

Tout professionnel intervenant auprès de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée, à domicile ou en établissement médico-social et sanitaire.

Prérequis

Maîtriser les fondamentaux de la prise en soin d'une personne atteinte d'une maladie d'Alzheimer ou apparentée.

Qualification du formateur

Psychomotricien(ne).

Méthodes pédagogiques

Alternance d'exposés, questions-réponses, exercices et mise en situation.

Objectifs pédagogiques

- Identifier les difficultés potentielles au moment de la toilette.
- Repérer les troubles du schéma corporel, le vécu perturbé de son corps du fait de l'atteinte cognitive.
- Prévenir ou diminuer les rétractions musculaires pour atténuer la douleur.
- Instaurer une relation de confiance entre le professionnel et la personne accompagnée.

Programme

La première aide à la toilette, réussir ce temps fort :

- Temps de la rencontre.
- Évaluation des capacités conservées.
- Identification des besoins de la personne.
- Personnalisation de la toilette.

L'évolution de sa pratique en fonction de l'évolution de la maladie :

- Repérage des troubles cognitifs pour adapter l'accompagnement en fonction.
- Toilette debout ou au lit, seul ou à deux.
- Bains « thérapeutiques ».

Les situations particulières, lorsque la personne malade :

- Refuse la toilette.
- Est aphasique.
- À des troubles du schéma corporel.
- Ne supporte plus l'eau et/ou a peur.
- Érotise la toilette.
- Est rétractée physiquement.
- À une désorientation temporo-spatiale.

Maîtriser les fondamentaux de la gestion émotionnelle par la sophrologie

Acquérir connaissances, savoir-faire et savoir-être spécifiques à sa propre gestion émotionnelle ainsi que celle de la personne atteinte de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée, à domicile ou en établissement pour renforcer la qualité des relations interpersonnelles.

3 jours / 21 heures

INTER

630 € net de taxe / participant.

Dates : 16, 17 & 18 juin 2025

INTRA

Tarifs et dates, nous contacter.

Public concerné

Tout professionnel intervenant auprès de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée, à domicile ou en établissement médico-social et sanitaire.

Prérequis

Aucun.

Qualification du formateur

Sophrologue Caycédiennne Clinique

Directrice des écoles de sophrologie caycédiennne de Paris, Reims, Caen.

Méthodes pédagogiques

Alternance d'exposés, questions-réponses, exercices et mise en situation.

Objectifs pédagogiques

- Analyser les mécanismes du stress.
- Repérer les signes de l'épuisement physique et psychique causés par le stress.
- Développer des outils adaptables au quotidien pour se sentir plus serein dans ses interventions avec la personne souffrant de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée.
- Utiliser les techniques de la sophrologie dans la gestion émotionnelle.

Programme

La sophrologie :

- Définition.
- De la conscience pathologique à la conscience sophronique.
- Les différentes étapes d'une séance de sophrologie.
- Les adaptations dans le champ d'application de la relation d'aide.

Le stress :

- Définition du stress et de ses répercussions sur l'épuisement physique et émotionnel.
- Troubles du sommeil.
- Lien entre stress et comportement.

Comment mieux gérer son stress personnel ou professionnel au quotidien par la sophrologie ?

- Devenir acteur de son mieux-être.
- Gérer le stress et les troubles du sommeil par la sophrologie.

La sophrologie dans le parcours de soin de la personne souffrant de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée :

- Réfléchir sur les adaptations possibles en fonction des champs d'application.
- Expérimenter des techniques adaptées de la sophrologie dans sa relation avec la personne atteinte de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée.



Pour aller plus loin

La gestion émotionnelle en sophrologie caycédienne pour soignants de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer.

Cette formation, dirigée par une sophrologue caycédienne, est conçue pour aider les professionnels de santé à maîtriser la gestion émotionnelle dans le cadre de l'accompagnement de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer. Elle se concentre sur l'acquisition de techniques de sophrologie adaptées à la gestion du stress et des émotions, afin d'améliorer la qualité des interactions avec les patients et renforcer la qualité des soins. L'objectif est de développer des compétences spécifiques pour optimiser le bien-être émotionnel des patients tout en favorisant des relations interpersonnelles plus efficaces et empathiques.



Formation des **Cadres de soins**

Ces formations sont réservées aux cadres de soins pour partie et aux psychologues pour la suite.

Elles visent à répondre aux besoins spécifiques issus de remontées terrain permettant ainsi aux cadres de santé de renforcer leur rôle au sein des établissements de soins et aux psychologues de renforcer leur accompagnement des familles et des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée.

Coordonner une unité spécifique ESA

Développer et ajuster sa pratique de coordination dans le cadre de la mise en œuvre d'une équipe spécialisée Alzheimer (ESA)

2 jours / 14 heures

INTER

420 € net de taxe / participant.

Dates : 8 & 9 septembre 2025

INTRA

Tarifs et dates, nous contacter.

Public concerné

Tout professionnel en charge de la coordination des soins dans une unité spécifique : psychomotriciens, ergothérapeutes, psychologues, infirmiers coordonnateurs, etc.

Prérequis

Maîtriser les fondamentaux de la prise en soin d'une personne atteinte d'une maladie d'Alzheimer ou apparentée.

Qualification du formateur

Psychologue ou neuropsychologue ayant une expérience clinique.

Méthodes pédagogiques

Alternance d'exposés, questions-réponses, exercices, mise en situation et brainstormings (classe virtuelle).

Objectifs pédagogiques

- Saisir les enjeux de la coordination et faire vivre l'interdisciplinarité au sein du service.
- Impulser une dynamique d'équipe et fédérer plusieurs professionnels autour d'un projet.
- Structurer une intervention pluridisciplinaire à domicile ou en établissement.
- S'engager dans une réflexion collégiale sur les pratiques au quotidien avec les partenaires extérieurs.

Programme

Notions de coordination, pluridisciplinarité, cohésion et cohérence.

Le rôle du coordonnateur : manager une équipe, conduire une réunion, évaluer les compétences individuelles et collectives.

Techniques de communication (communication non-violente, affirmation de soi).

Notions de management, gestion d'équipe et gestion de conflits.

L'éthique du management.

La place des familles et les partenariats extérieurs.

Coordonner une unité spécifique PASA, UHR

Ajuster sa pratique de coordination en fonction des objectifs et contraintes liés à l'unité de soins.

2 jours / 14 heures

INTER

420 € net de taxe / participant.

Dates : 1^{er} & 2 décembre 2025

INTRA

Tarifs et dates, nous contacter.

Public concerné

Tout professionnel en charge de la coordination des soins dans une unité spécifique : psychomotriciens, ergothérapeutes, psychologues, infirmiers coordonnateurs, etc.

Prérequis

Maîtriser les fondamentaux de la prise en soin d'une personne atteinte d'une maladie d'Alzheimer ou apparentée.

Qualification du formateur

Psychologue ayant une expérience clinique.

Méthodes pédagogiques

Alternance d'exposés, questions-réponses, exercices, mise en situation et brainstormings (classe virtuelle).

Objectifs pédagogiques

- Saisir les enjeux de la coordination et faire vivre l'interdisciplinarité au sein du service.
- Impulser une dynamique d'équipe et fédérer plusieurs professionnels autour d'un projet.
- Structurer une intervention pluridisciplinaire à domicile ou en établissement.
- S'engager dans une réflexion collégiale sur les pratiques au quotidien avec les partenaires extérieurs.

Programme

Un rappel sur les différentes structures spécifiques, leurs indications et le parcours de soins de la personne malade.

La présentation des recommandations de la Haute Autorité de santé.

La coordination interne et externe et la pluridisciplinarité.

Le rôle du coordonnateur : manager une équipe, faire vivre le projet de service, conduire une réunion, évaluer les compétences individuelles et collectives.

Les interventions pluridisciplinaires à domicile et en institution :

- Soins de réhabilitation.
- Activités éco-psycho-sociales : indications et mises en place des projets.
- Projet d'accompagnement personnalisé.
- Évaluation des interventions en établissement ou à domicile.

L'intervention coordonnée de plusieurs professionnels autour de la personne malade.

La place des familles : mise en place d'une relation partenariale.

Développer la coopération et la bienveillance grâce à la communication

Appréhender les fondamentaux d'une technique de communication visant à préserver ou à développer une qualité de relation professionnelle. Développer ses aptitudes à la communication interpersonnelle.

2 jours / 14 heures

INTER

420 € net de taxe / participant.

Dates, nous contacter.

INTRA

Tarifs et dates, nous contacter.

Public concerné

Tout professionnel intervenant auprès de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée, à domicile ou en établissement médico-social et sanitaire.

Prérequis

Aucun.

Qualification du formateur

Formateur coach spécialisé en communication relationnelle et intelligence émotionnelle ou psychologue.

Méthodes pédagogiques

Alternance d'exposés, questions-réponses, exercices et mise en situation.

Objectifs pédagogiques

- Identifier ses attentes, ses besoins et ceux des autres pour créer un climat relationnel bienveillant et développer la coopération.
- Repérer d'où viennent les sentiments agréables ou désagréables lorsque nous communiquons.
- Reconnaître les mécanismes de la communication relationnelle.
- Éviter les pièges courants qui peuvent entraîner des situations conflictuelles.
- Observer, prendre en compte et adapter sa communication en fonction des éléments de communication de l'autre.

Programme

Définition d'une communication bienveillante :

- De quoi avons-nous besoin pour que la communication soit bienveillante.
- Principes de la communication interpersonnelle.
- Communication bienveillante avec la technique de l'OSBD.

Clarifier ce qui se passe et m'exprimer de manière authentique :

- Différencier observation et interprétation.
- Discerner sentiment et jugement masqué.
- Chercher l'intention positive.
- Identifier ses besoins.

Faire des demandes claires et sans exigence.

Dialoguer de façon bienveillante :

- Réagir au non.
- Dialoguer avec empathie en prenant en compte les attentes et les besoins de l'autre.

Optionnel en journée 3 : régulation des émotions

Acquisition d'outils d'autorégulation émotionnelle pour dépasser les situations bloquantes et gérer leurs impacts sur votre communication.

Élaborer et suivre le projet d'accompagnement personnalisé

Concevoir, mettre en place et animer un atelier de groupe pour les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée (atelier de mobilisation cognitive, atelier de réminiscence, groupe de parole).

2 jours / 14 heures

INTER

420 € net de taxe / participant.

Dates, nous contacter.

INTRA

Tarifs et dates, nous contacter.

Public concerné

Psychologues, neuropsychologues, ergothérapeutes, psychomotriciens ou infirmières coordinatrices intervenant auprès des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée, à domicile ou en établissement médico-social et sanitaire.

Prérequis

Maîtriser les fondamentaux de la prise en soin d'une personne atteinte d'une maladie d'Alzheimer ou apparentée.

Qualification du formateur

Psychologue ou neuropsychologue.

Méthodes pédagogiques

Alternance d'exposés, questions-réponses, exercices, mise en situation et brainstormings (classe virtuelle).

Objectifs pédagogiques

- Connaître le cadre légal et l'évolution de l'approche globale et centrée sur la personne.
- Identifier les acteurs du projet personnalisé et les rôles de référent et de coordinateur.
- Choisir et rendre attrayant les outils et les supports nécessaires (existants et/ou à concevoir).
- Élaborer et mettre en œuvre le projet personnalisé en collaboration avec les familles.
- Réunir les conditions pour une approche bienveillante et respectueuse de la confidentialité.

Programme

Le cadre légal et réglementaire :

- Textes fondateurs : avant et depuis la Loi n°2002-02.
- Recommandations de bonnes pratiques professionnelles élaborées par l'ANESM.

Les acteurs du projet personnalisé :

- Nécessité d'une approche globale et centrée sur la personne.
- Processus d'alliance entre la personne accompagnée, les professionnels et les proches.
- Rôle de référent et de coordinateur.

Les étapes :

- Premiers contacts et recueil des attentes.
- Analyse des attentes et propositions pluridisciplinaires.
- Validation, suivi, adaptation et réévaluation.

Les outils et les supports nécessaires :

- Existants et ceux à concevoir.
- Traçabilité et lien avec le logiciel de soin.

Des enjeux institutionnels :

- Rendre dynamique la mise en œuvre du projet personnalisé.
- Articuler les attentes, les capacités et les besoins avec les réalités du terrain.
- Importance des notions de consentement, confidentialité, intimité et partage des informations.

Contention mécanique : sécurité, réflexion, éthique

Aborder la contention mécanique par une approche pluridisciplinaire dans le respect de l'éthique et de la sécurité de chacun. Réfléchir à une décroissance de cette pratique.

1 jour / 7 heures

INTER

210 € net de taxe / participant.

Dates, nous contacter.

INTRA

Tarifs et dates, nous contacter.

Public concerné

Tout professionnel intervenant auprès de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée, en établissement médico-social et sanitaire. Membres d'un CVS.

La présence d'un binôme (encadrement/professionnel de santé) voire un trinôme (encadrement/professionnel de santé/membre du CVS) serait un plus.

Prérequis

Aucun.

Qualification du formateur

Gériatre, ancien médecin coordonnateur.

Méthodes pédagogiques

Alternance d'exposés, questions-réponses, exercices et mise en situation.

Objectifs pédagogiques

- Comprendre la contention mécanique.
- Analyser les situations à risque de contention.
- Mener une réflexion globale d'établissement sur le sujet des troubles du comportement et leur gestion.
- Favoriser une relation de partenariat avec les proches en établissant une communication pertinente et bienveillante autour du trouble du comportement.

Programme

Rappel sur la maladie d'Alzheimer, les maladies apparentées et les troubles psycho-comportementaux.

Définition des différentes formes de contention (pratiques, avantages, risques) :

- Architecturale.
- Médicamenteuse.
- Psychologique.
- Physique.

Échanges sur les pratiques de chacun.

Loi, éthique, pratique.

Construction en ateliers en équipe d'un parcours sans contention mécanique.

Prévenir l'épuisement des aidants professionnels en relation d'aide

Incontournable pour tout professionnel impliqué dans une relation d'aide auprès de personnes, qu'elles soient à domicile ou en établissement puisque cette relation d'aide comporte un risque d'épuisement des professionnels. Ainsi, cette formation prend tout son sens en prônant la bienveillance envers soi-même et les autres, et d'autant plus dans une démarche collective de santé au travail.

2,5 jours / 17,5 heures

INTER

450 € net de taxe / participant.

Dates : 24 & 25 avril 2025

INTRA

Tarifs et dates, nous contacter.

Public concerné

Tout professionnel intervenant en relation d'aide auprès de personne à domicile ou en établissement.

Prérequis

Aucun.

Qualification du formateur

Psychologue formée et supervisée par les auteures de l'approche préventive de l'épuisement en relation d'aide (APERA), Arcand et Brissette.

Méthodes pédagogiques

Alternance d'exposés, questions-réponses, exercices, mise en situation et brainstormings (classe virtuelle).

Objectifs pédagogiques

- Permettre aux personnes d'acquérir une meilleure connaissance de leur énergie afin de leur permettre de prévenir l'épuisement et le stress.
- Développer l'écoute des motivations et des besoins de chacun dans le contexte de relation d'aide professionnelle.
- Renforcer la bienveillance envers soi-même et par résonance envers les autres.
- Favoriser l'épanouissement professionnel.
- Favoriser la mise en place de changements durables de façon individuelle et collective et s'y engager.

Programme

Les séances sont structurées sur la base d'une méthode canadienne de prévention de l'épuisement qui s'articule autour de six thèmes :

1. L'énergie en tant que carburant essentiel de l'action humaine :

- Comprendre le fonctionnement personnel de l'énergie.
- Savoir repérer les symptômes, les signaux d'alerte, les causes et les conséquences de la fatigue, la lassitude et le stress.
- Comprendre le lien entre nos émotions, notre corps et notre intellectuel.
- Conscientiser ses attentes et ses motifs d'action dans les relations d'aide.

2. Les responsabilités :

- Comprendre et reconnaître les normes et règles (personnelles, morales et éthiques, institutionnelles et sociales).
- Distinguer la culpabilité, la sur responsabilité et la responsabilité.
- Affirmer ses propres responsabilités et les limites de celle-ci dans la relation d'aide.

3. Les besoins :

- Reconnaître ses droits, ses besoins et ses intérêts ainsi que ceux des personnes accompagnées.
- Connaître ses besoins psychologiques.
- Trouver comment y répondre au sein de la sphère professionnelle.



4. Les choix :

- Favoriser les choix nécessaires à l'épanouissement professionnel.
- Comprendre les conflits de valeurs intra et inter-personnels.
- Conscientiser les choix passifs allant à l'encontre de la préservation de l'énergie.

5. Les changements :

- Acter les changements en lien avec les choix nécessaires à l'épanouissement professionnel.
- Développer des attitudes de changements en termes de prise de recul, de positivité et de pouvoir personnel (confiance en soi).

6. L'engagement

- S'engager dans une démarche de bienveillance envers soi-même.
- S'engager dans une démarche de prévention en équipe.

Analyse des pratiques pour les psy APP

Développer une réflexion critique et une analyse réflexive. Améliorer la communication et la collaboration interprofessionnelle. Renforcer la résolution de problèmes et la prise de décision.

8 séances / 2h30 heures

INTRA

Tarifs et dates, nous contacter.

Public concerné

Tout professionnel de santé.

Prérequis

Aucun.

Qualification du formateur

Psychologue ou neuropsychologue.

Méthodes pédagogiques

Alternance d'exposés, questions-réponses, exercices, mise en situation et brainstormings (classe virtuelle).

Objectifs pédagogiques

- Améliorer son efficacité professionnelle par la réflexion et l'analyse de sa propre pratique.
- Favoriser la collaboration et l'efficacité collective dans une approche de résolution de problèmes.
- Apprendre à être orienté vers les solutions et à diriger les échanges vers l'action et la découverte de solutions.
- Prendre conscience de sa valeur professionnelle et savoir la mettre en avant.

Programme

Principe basé sur le co-développement. Méthode d'intervention innovante développée par les québécois Adrien Payette et Claude Champagne.

Chaque séance débute par le choix du sujet d'un des participants qui deviendra alors le client de la séance. Les autres participants seront les consultants qui permettront au client d'avancer sur son sujet.

Etape 1 :

Exposé d'une Problématique, d'un Projet, d'une Priorité ou d'une Préoccupation par le client. (les 4 P).

Etape 2 :

Clarification du sujet au cours d'un échange entre le client et les consultants.

Etape 3 :

Contrat établi entre le client et les consultants.

Etape 4 :

Consultation au cours de laquelle les consultants répondent au contrat établi.

Etape 5 :

Synthèse des apprentissages et plan d'action par le « client ».

Etape 6 :

Apprentissages et Régulation.

À partir de la 2^{ème} séance le facilitateur demande au client de la séance précédente de faire un retour sur ses expérimentations.



Pour aller plus loin **"L'effet boule de neige"**

Vous souhaitez impulser et cultiver durablement une dynamique de travail positive et cohésive au sein de votre organisation ? L'institut de formation France Alzheimer vous propose un accompagnement collectif individualisé, au décours de plusieurs étapes à travers le programme intitulé « l'effet boule de neige ».

De quoi parle t on ?

L'effet boule de neige est une démarche de changement institutionnel impulsée auprès des équipes encadrantes et/ou des professionnelles qui en seront garants.

C'est en inscrivant cette démarche dans le temps et à travers différentes étapes co construites, impliquant petit à petit l'ensemble des professionnels, qu'elle aura un reel impact durable et inscrira le changement dans la pratique de chacun et dans la dynamique globale.

Cette proposition de formation et d'accompagnement se veut être la plus complète possible pour permettre d'impulser et de cultiver durablement une dynamique de travail positive et cohésive.

Pour quelles finalités?

La mise en place de la démarche « effet boule de neige » pallie aux constats édifiants suivants, dans le contexte professionnel actuel :

- Les difficultés de maintien des dynamiques motivationnelles individuelles et collectives.
- Le besoin de sens.
- La durabilité limitée des bénéfices des formations de durée limitée, - La nécessité d'une adaptation créative des fonctionnements.
- La nécessité de prise en compte des dynamiques personnelles dans l'intérêt du collectif.
- Le besoin de s'épanouir professionnellement et de trouver un équilibre de vie.

Comment se décline la mise en œuvre de l'effet boule de neige?

Cette proposition s'inscrit dans le temps (minimum deux ans) au décours de plusieurs étapes. Elle s'adapte aux besoins spécifiques identifiés par chaque structure. Cette adaptation est permise grâce à une séance de co-crédation réunissant les membres de la structure concernée par les premières étapes et les intervenantes formatrices.

Descriptif du parcours proposé :

Étape 1 – Initier :

Recueillir les motivations et les besoins des participants pour créer les séances et répondre aux attentes individuelles et collectives. (1 entretien individuel par participant, d'une heure maximum).

Étape 2 – Assimiler :

Permettre aux participants de comprendre leurs motivations et leurs besoins au sein du collectif, via des séances créatives et de mise en mouvement (minimum 3 séances collectives de 2h30. + 2 séances individuelles de 1h30 pour le supérieur hiérarchique).

Étape 3 – Expérimenter :

Accompagner la mise en place d'un projet de direction ou inter-structures via l'intelligence collective. (minimum 4 séances collectives de 2h30 en fonction du projet accompagné).

Étape 4 – Valider :

Confirmer l'engagement individuel dans une démarche pérenne et la réponse aux besoins et aux attentes mis en évidence initialement et co-construire l'étape systématisée au regard de ceux-ci. (1 entretien individuel par participant, maximum 1h30).

Étape 5 – Systematiser :

Favoriser l'émergence d'autres projets et accompagner l'animation de sa mise en place. (minimum 7 séances collectives de 2h30, en fonction des projets + 1 séance de bilan individuel de 2H00 avec le supérieur hiérarchique).

Étape 6 – Cultiver (optionnel) :

Entretien et développer la dynamique impulsée au travers des ateliers ponctuels d'intelligence collective soit dans la continuité des projets initiés, soit pour de la régulation des pratiques professionnelles (codéveloppement).

Option : Minimum 6 séances de 2h30. Précisions :

Cette option peut débiter à l'issue de l'étape « Expérimenter », en parallèle des étapes suivantes.

S'il s'agit de co-développement, il s'adresse à un groupe de pairs sans lien hiérarchique.

Il peut s'agir de séances d'intelligence collective, leur permettant de poursuivre la dynamique installée lors de l'étape « Expérimenter ».

Option accompagnement individuel :

Permettre à des membres du groupe de bénéficier d'entretien(s) individuel(s). Volume horaire à évaluer en fonction des besoins repérés et à adapter au cours du contrat.

Des intervenantes expertes et formées sur les méthodes de l'épuisement et du co-développement

Approche développée par deux intervenantes diplômées en psychologie et neuropsychologie, toutes deux certifiées par des auteures de l'approche de prévention de l'épuisement (méthode APERA, par Arcand et Brissette) et formées en co-développement.

Contactez nous si vous souhaitez en savoir plus sur cette approche et recevoir le programme complet.

Parcours modélisable et adaptable selon le besoin. Entretien préalable de co-crédation, indispensable en amont de la mise en place du parcours.



Formation des **Psychologues**

Les formations destinées aux psychologues sont spécifiquement conçues pour améliorer leur expertise dans le domaine de l'accompagnement des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et d'une maladie apparentée. Elles visent à approfondir les connaissances et compétences nécessaires pour offrir un soutien psychologique adapté. Ces formations couvrent des thématiques telles que la gestion des troubles cognitifs, la prise en charge des émotions et des comportements difficiles, l'amélioration de la qualité de vie. Elles incluent souvent un partage d'expérience, et des échanges sur les meilleures pratiques. L'objectif est de renforcer les compétences cliniques des psychologues, d'améliorer leur capacité à intervenir efficacement et de soutenir le bien-être psychologique des personnes ayant des troubles cognitifs.

Animer un groupe de parole auprès des familles

Concevoir, mettre en place et animer un groupe de parole pour les familles et les proches accompagnant une personne atteinte de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée.

2 jours / 14 heures

INTER

420 € net de taxe / participant.

Dates : 26 & 27 juin 2025

17 & 18 mars 2025

13 & 14 et 20 & 21 novembre 2025

INTRA

Tarifs et dates, nous contacter.

Public concerné

Psychologues, neuropsychologues.

Prérequis

Maîtriser les fondamentaux de la prise en soin d'une personne atteinte d'une maladie d'Alzheimer ou apparentée.

Qualification du formateur

Psychologue clinicien.

Méthodes pédagogiques

Alternance d'exposés, questions-réponses, exercices, mise en situation et brainstormings (classe virtuelle).

Objectifs pédagogiques

- Identifier les attentes et les besoins spécifiques des aidants familiaux.
- Concevoir un groupe de parole adapté à cette population.
- Maîtriser les techniques de conduite de groupes de parole.

Programme

La compréhension des aidants familiaux, les bouleversements des rôles, la relation d'interdépendance et la problématique de séparation.

L'analyse des besoins des familles, comprendre les phénomènes de réticence et de résistance à l'aide proposée.

Le cadre de l'organisation d'un groupe de parole : la question du lieu, de l'homogénéité, du rythme, des thématiques abordées, etc.

L'élaboration de son propre projet de groupe de parole à partir de l'exemple d'un cycle de prévention de l'épuisement en relation d'aide.

La maîtrise des techniques de conduite de groupe de parole : temps de la séance, temps du groupe, techniques brise-glace.

Animer un atelier de groupe pour les personnes malades

Concevoir, mettre en place et animer un atelier de groupe pour les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée (atelier de mobilisation cognitive, atelier de réminiscence, groupe de parole).

2 jours / 14 heures

INTER

420 € net de taxe / participant.

Dates : 9 & 10 et 16 & 17 octobre 2025

INTRA

Tarifs et dates, nous contacter.

Public concerné

Psychologues, neuropsychologues, ergothérapeutes, psychomotriciens ou infirmières coordinatrices intervenant auprès des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée, à domicile ou en établissement médico-social et sanitaire.

Prérequis

Maîtriser les fondamentaux de la prise en soin d'une personne atteinte d'une maladie d'Alzheimer ou apparentée.

Qualification du formateur

Psychologue clinicien ou neuropsychologue.

Méthodes pédagogiques

Alternance d'exposés, questions-réponses, exercices, mise en situation et brainstormings (classe virtuelle).

Objectifs pédagogiques

- Distinguer la portée thérapeutique, les limites et contraintes des ateliers en spécifiant chaque type d'atelier : atelier de mobilisation cognitive, atelier de réminiscence, groupe de parole.
- Maîtriser les techniques d'élaboration, de conduite et d'évaluation d'ateliers de groupe.
- Ajuster les activités en tenant compte de l'hétérogénéité du groupe.

Programme

Une présentation des différents types d'ateliers de groupe :

- Territoires communs et frontières des activités d'animations et des activités thérapeutiques.
- Différents types d'ateliers : bénéfiques, limites, contraintes.

L'élaboration d'un atelier de groupe :

- Place d'un atelier de groupe dans le cadre institutionnel (projet d'animation, projet d'accompagnement personnalisé, projet de soin, interdisciplinarité).
- Conditions préalables à la création d'un atelier.
- Méthodologie de mise en place des ateliers de réminiscence, matériels et logistique, les étapes clés.

La conduite et l'évaluation d'un atelier de groupe :

- Attitude de l'animateur, communication et posture.
- Éléments contextuels à prendre en compte.
- Possibilités d'évaluation, différents types d'évaluation.
- Clôture du groupe.

Les particularités d'un atelier de groupe auprès de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de maladies apparentées :

- Repérage des capacités actuelles et les valoriser.
- Évolution de la symptomatologie et de la composition du groupe.

Les questions **fréquentes**

Comment la maladie agit-elle sur le cerveau ?

La maladie d'Alzheimer est souvent associée à la perte de mémoire. En effet, ce sont les neurones localisés dans la région de l'hippocampe, siège de la mémoire, qui sont atteints en premier. Mais ce n'est pas tout. Au fur et à mesure de son évolution, d'autres zones du cerveau vont être touchées, compliquant la capacité à communiquer, à réaliser plusieurs choses en même temps et à exécuter les gestes du quotidien.

La maladie est due à deux types de lésions du système nerveux central : le dysfonctionnement d'une protéine essentielle aux neurones appelée Tau et l'apparition de plaques dites « séniles » due à une autre protéine bêta-amyloïde. Peu à peu, ces lésions se propagent et envahissent les régions supérieures du cerveau. La maladie devient alors de plus en plus visible.

Quelles en sont les causes et comment les prévenir ?

À ce jour, les chercheurs n'ont pas déterminé la ou les causes de l'installation de ces lésions. Ils pensent qu'une combinaison de facteurs biologiques, comportementaux et environnementaux y contribuent. L'adoption de certains comportements permettrait donc d'éviter ou tout du moins de retarder la survenue de la maladie.

Les facteurs biologiques peuvent être génétiques (une vingtaine de gènes seraient impliqués dans la maladie selon les chercheurs) ou physiologiques, liés au développement de pathologies comme l'hypertension ou le diabète. Les facteurs comportementaux concernent, eux, l'histoire de vie de chaque individu : son niveau d'étude, ses habitudes alimentaires, sa consommation de tabac et d'alcool. Enfin, les facteurs environnementaux correspondent à certaines expositions à risque tout au long de la vie. Des chercheurs s'intéressent par exemple au rôle joué par les pesticides.

À noter également que la réserve cognitive acquise au fil des ans par les apprentissages de multiples activités (intellectuelles, manuelles, sociales) est une alliée majeure pour prévenir la maladie et retarder ses effets.

À quel âge peut-on avoir la maladie d'Alzheimer?

La maladie d'Alzheimer est d'autant plus fréquente que l'on est âgé. Cependant, sur les 1,2 million de personnes touchées, environ 35 000 ont moins de 65 ans. Souvent oubliés des discours, ces malades jeunes rencontrent des problèmes spécifiques liés à l'incidence de la maladie sur la vie professionnelle, familiale et à l'accès aux dispositifs d'accompagnement. France Alzheimer et maladies apparentées leur a dédié une brochure spécifique. N'hésitez pas à la demander à l'association départementale la plus proche de chez vous.

Est-ce une maladie héréditaire, génétique?

Il est important de distinguer les deux termes, héréditaire et génétique.

Une maladie est génétique lorsqu'elle est associée à l'anomalie d'un gène ou d'un chromosome. Dans la plupart des cas, ces anomalies n'entraînent pas à elles seules la maladie mais elles augmentent le risque, elles prédisposent à la développer.

Dans de plus rares cas, la présence d'un gène défectueux entraîne à elle seule l'apparition de la maladie. On parle alors de maladie héréditaire, transmise de génération en génération par ce gène dès la conception d'un enfant. Ces formes héréditaires représentent moins de 1 % des cas. Il s'agit, dans la très grande majorité, de formes précoces de la maladie (avant 65 ans, voire avant 50 ans). On connaît à ce jour trois gènes responsables de ces formes héréditaires : PSEN1, PSEN2 et APP.

Comment évolue la maladie d'Alzheimer?

L'évolution de la maladie, en moyenne de 10 à 15 ans, est variable d'une personne à l'autre. Elle dépend notamment de l'âge de la personne au moment du diagnostic, de son état de santé général et de l'apparition ou du développement d'autres pathologies.

STADE LÉGER

Environ 25 % de l'hippocampe diminue en volume et le lien entre mémoire à court terme et à long terme se fait plus difficilement. La personne a des oublis bénins de noms ou d'événements récents qui s'intensifient avec le temps.

STADE MODÉRÉ

D'autres zones du cerveau sont touchées, ce qui engendre des troubles des gestes, du langage et de la reconnaissance. La personne a besoin d'une aide pour certaines activités (se déplacer, gérer son budget, faire à manger, etc.).

STADE SÉVÈRE

Les lésions progressent et la récupération en mémoire des informations et événements passés est quasiment impossible. La personne a perdu son autonomie pour presque tous les actes de sa vie quotidienne.

S'inscrire en formation

Comment venir se former directement à l'Institut ?

Pour les demandes de formation en INTER (dans nos locaux)

1/Télécharger le bulletin de préinscription depuis notre site internet **www.francealzheimer.org**

ou scanner le bulletin de préinscription ci après.

2/Renvoyer le bulletin de préinscription à l'adresse suivante : **formation@francealzheimer.org**

Besoin d'une formation sur-mesure ?

Pour les demandes de formation en INTRA (directement dans vos locaux)

Formuler votre besoin en envoyant directement un e-mail à l'adresse suivante : **formation@francealzheimer.org**

Une équipe à votre écoute

Pour toutes demandes de renseignement, notre équipe se tient à votre disposition du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30 au 01 42 97 99 80.

L'institut sur les réseaux

N'hésitez pas à suivre toute l'actualité de l'institut en vous rendant sur sa page LinkedIn «L'Institut France Alzheimer».

Bulletin de préinscription formation INTER

À retourner à L'Institut

- Soit par courrier à France Alzheimer et maladies apparentées, 11, rue Tronchet 75008 Paris.

- Soit par mail à formation@francealzheimer.org

Ce document a vocation à analyser le besoin de formation. Un test de positionnement sera envoyé si cela est nécessaire.

Besoin du participant

Avez-vous déjà suivi des formations sur le sujet ?
Si oui lesquelles ?*

.....

Quelle est votre expérience professionnelle dans ce domaine ? Quelles sont vos attentes ?*

.....

Quels sont vos besoins spécifiques, notamment liés à une situation de handicap ?

.....

À quel moment (ex : tous les mardis en fin de matinée) souhaitez-vous être rappelé par un(e) chargé(e) de formation pour préciser le besoin du participant (ou votre besoin si vous êtes le futur stagiaire) ?

.....

La formation

Intitulé de la formation* :

.....

Session du* : __/__/____ au* : __/__/____

Lieu de la formation* :

Prix net de taxe* :

Date* : __/__/____

Signature et cachet de la structure* :

Le stagiaire

Madame ☐ Monsieur ☐

Nom* :

Prénom* :

Adresse* :

Code postal* : Ville* :

Tél. bureau : Tél. port.* :

Email* :

Fonction / Profession* :

L'entreprise

Nom* :

Prénom* :

Adresse* :

Code postal* : Ville* :

N° Siret* :

Nom et prénom du gestionnaire du dossier* :

.....

Tél.* :

Email* :

Nom et qualité du signataire de la convention* :

.....

Financement

Entreprise ☐

Adresse de facturation de l'entreprise* :

.....

Code postal* : Ville* :

OPCO ☐

Adresse de l'OPCO* :

.....

Code postal* : Ville* :

Stagiaire* ☐

Règlement

Vous pouvez payer :

- Par chèque à l'ordre de France Alzheimer

- Par virement bancaire - Crédit Mutuel – Agence Paris 18 rue de la Rochefoucauld 75009 Paris

IBAN : FR 76 1027 8005 9800 0200 3214 240

BIC : CMCIFR2A

La signature du bulletin de pré-inscription vaut acceptation du programme, des conditions générales de vente (p 69 du catalogue ou disponible sur notre site internet) et du règlement intérieur (disponible sur notre site internet). Les informations personnelles portées sur ce formulaire sont enregistrées dans une base de données et sont celles strictement nécessaires à une mise en relation. Nous ne traiterons ou n'utiliserons vos données que dans la mesure où cela est nécessaire pour vous contacter, assurer le traitement de vos demandes, créer et gérer vos informations personnelles, réaliser de la prospection commerciale, assurer l'exécution de nos prestations.

Vous disposez par ailleurs d'un droit d'accès, de rectification, de modification et de suppression concernant les données qui vous concernent. Vous pouvez exercer ce droit en nous contactant à l'adresse suivante : formation@francealzheimer.org

* Champs obligatoires





Conditions générales de vente

Définition :

- Formation inter entreprises :

Elle réunit des stagiaires issus de différentes structures dans des locaux mis à disposition par France Alzheimer et maladies apparentées.

- Formation intra entreprise :

Elle est réalisée à la demande d'une structure pour ses salariés dans ses locaux.

Article 1 - Objet

Les présentes conditions générales s'appliquent à toute commande de formation passée par le Client auprès de France Alzheimer et maladies apparentées, le fait de passer commande valant acceptation sans réserve par le Client de l'ensemble des dispositions des présentes conditions générales.

Article 2 - Nature et caractéristiques des actions de formation

Les actions de formation dispensées par France Alzheimer et maladies apparentées entrent dans le champ d'application des dispositions relatives à la formation professionnelle continue comme définie au sens des articles L. 6313 et suivants du code du travail. Le numéro de la déclaration d'activité est le 11.75.18571.75.

Article 3 – Conditions d'accès à la formation

Le stagiaire devra valider les prérequis demandés pour participer au stage. Un test de positionnement sera envoyé (si cela est nécessaire) à la suite de l'analyse du besoin réalisé par un professionnel de France Alzheimer et maladies apparentées.

Article 4 - Organisation de la formation

Une convention de formation professionnelle continue est envoyée en double exemplaire au Client dès acceptation des conditions précisées dans le devis ou la proposition commerciale émis par France Alzheimer et maladies apparentées.

Sans retour de la convention signée et cachetée, France Alzheimer et maladies apparentées se réserve le droit de ne pas organiser la formation, que ce soit une formation Inter ou Intra-entreprise. Après chaque formation, un certificat de réalisation est adressé au Client. Le Client s'engage à mettre à disposition de France Alzheimer et maladies apparentées le matériel nécessaire au bon déroulement de la session de formation (vidéo projecteur, ordinateur, lecteur DVD, connexion internet, etc.).

Le devis établi par France Alzheimer et maladies apparentées et accepté par le client définira une liste de ce matériel.

Tous les frais hors coût de la formation restent à la charge du stagiaire (voyage, hébergement, restauration, etc.).

Article 5 - Modalités de facturation et de règlement

- Formation inter-entreprises : l'acceptation de toute inscription de la part de France Alzheimer et maladies apparentées est conditionnée par le règlement préalable intégral du montant de la formation, France Alzheimer et maladies

apparentées se réservant le droit de disposer des places retenues par le Client le cas échéant.

- Formation intra-entreprise : l'acceptation de toute commande de la part de France Alzheimer et maladies apparentées est conditionnée par le règlement d'un acompte de 30 % en amont de la formation. Le solde est dû à réception des différentes factures émises au fur et à mesure de l'avancement des formations.

Les factures sont payables, sans escompte et à l'ordre de France Alzheimer et maladies apparentées sous 30 jours fin de mois à compter de la date d'émission de la facture. En cas de non-paiement intégral d'une facture venue à échéance, après mise en demeure restée sans effet dans les 5 jours ouvrables, France Alzheimer et maladies apparentées se réserve la possibilité de suspendre toute formation en cours et/ou à venir.

Article 6 - Règlement par un OPCO

Si le Client souhaite que le règlement soit émis directement par son OPCO, il doit avant toute chose :

- formaliser auprès de son OPCO une demande de prise en charge avant le début de la formation, et s'assurer de la bonne fin de cette demande ;

- l'indiquer explicitement sur son bulletin d'inscription ou sur son bon de commande ;

- s'assurer de la bonne fin du paiement par l'organisme qu'il aura désigné.

Si l'OPCO ne prend en charge que partiellement le coût de la formation, le reliquat sera facturé au Client.

Si France Alzheimer et maladies apparentées n'a pas reçu la prise en charge de l'OPCO au 1^{er} jour de la formation, le Client sera facturé de l'intégralité du coût du stage. En cas de non-paiement par l'OPCO, pour quelque motif que ce soit, le Client sera redevable de l'intégralité du coût de la formation et sera facturé du montant correspondant.

Article 7 - Refus de commande

Dans le cas où un Client passerait une commande à France Alzheimer et maladies apparentées sans avoir procédé au paiement de la (des) commande(s) précédente(s), France Alzheimer et maladies apparentées pourra refuser d'honorer la commande et de délivrer les formations concernées, sans qu'aucune indemnité ne puisse être réclamée par le Client.

Article 8 - Modalité d'annulation et de report

- Pour les stages inter-entreprises : pour toute annulation moins de 10 jours francs ouvrables avant le début du stage, le montant de l'inscription restera intégralement exigible à titre d'indemnité forfaitaire.

- Pour les formations intra-entreprise : pour toute annulation moins de 10 jours francs ouvrables avant le début de la formation, l'acompte de 30 % du montant de la participation sera porté au crédit du Client sous forme d'avoir imputable sur une formation future, à déployer dans un délai de 6 mois (si aucun report n'a été effectué dans ce délai de 6 mois l'acompte restera acquis à France Alzheimer et maladies apparentées à titre d'indemnité forfaitaire).

France Alzheimer et maladies apparentées se réserve le droit de reporter, d'annuler ou de modifier le lieu de déroulement d'une formation si des circonstances indépendantes de sa volonté l'y obligent.

Article 9 - Pénalités de retard

Toute somme non payée à l'échéance donne lieu au paiement par le Client de pénalités de retard égales au taux d'intérêt légal en vigueur. Ces pénalités sont exigibles de plein droit, dès réception de l'avis informant le Client qu'elles ont été portées à son débit.

Article 10 - Droits d'auteurs

L'ensemble des documents remis au cours des formations sont des œuvres originales et à ce titre sont protégées par le droit de la propriété intellectuelle. En conséquence, le participant s'interdit d'utiliser, copier, transmettre et généralement exploiter tout ou partie de ces documents, sans l'accord préalable et écrit d'un responsable autorisé de France Alzheimer et maladies apparentées.

Article 11 - Responsabilité de France Alzheimer et maladies apparentées

Les stagiaires reçoivent une attestation individuelle de participation au stage. Cette attestation ne constitue pas une reconnaissance, un label ou un agrément par France Alzheimer et maladies apparentées de l'établissement employeur des stagiaires. France Alzheimer et maladies apparentées ne peut donc en aucun cas être tenu pour responsable de tous dommages indirects pouvant résulter de l'accomplissement de prestations. L'obligation souscrite par France Alzheimer et maladies apparentées dans le cadre de ses formations est une obligation de moyen et non de résultat. France Alzheimer et maladies apparentées ne peut également pas être tenu responsable pour tout dommage corporel intervenant dans le cadre de ses formations et dont un stagiaire serait victime.

De plus, France Alzheimer et maladies apparentées n'est pas responsable de tout dommage ou perte concernant les effets personnels apportés par les stagiaires.

Article 12 - Durée

La présente convention prend effet dès validation du dossier d'inscription par France Alzheimer et maladies apparentées jusqu'à la fin de l'exécution de l'action de formation. Toute modification ou sollicitation fera l'objet d'un avenant à la convention.

Article 13 - Litiges et loi applicable

Tout litige qui ne pourrait être réglé à l'amiable sera porté devant le Tribunal de Commerce de Paris quel que soit le siège ou la résidence du Client. La présente clause est stipulée dans l'intérêt de France Alzheimer et maladies apparentées qui se réserve le droit d'y renoncer si bon lui semble.

Article 14 - Loi applicable

Les conditions générales de vente présentées ci-dessus relèvent de la loi française.

Se rendre à L'Institut France Alzheimer



Adresse

11 rue Tronchet, 75008 Paris

Transports

45 **52** Stations Madeleine et Vignon

8 **12** **14** Station Madeleine

Parking

Parking Indigo Madeleine Tronchet

31 place de la Madeleine 75008 Paris

Entrez dans le hall au fond de la galerie, L'Institut France Alzheimer se trouve au 2ème étage, couloir de droite.

Catalogue édité par : France Alzheimer et maladies apparentées pour L'Institut France Alzheimer - 11 rue Tronchet, 75008 Paris - www.francealzheimer.org

N° d'organisme de formation : 11751857175. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État. N° Siret : 337 96964600039

Crédits photos : iStock (couverture, p.10, 11, 12, 17, 18, 24, 27, 28, 47, 48, 56, 60, 68), Leandro (p.3), Unsplash (p.58)

Conception graphique : Service communication de l'Union France Alzheimer et maladies apparentées - Septembre 2024



Contact

formation@francealzheimer.org

01 42 97 99 80

L'Institut France Alzheimer

11 rue Tronchet 75008 Paris
www.francealzheimer.org

